

**Bilan**

**par Jean-Jacques Aillagon  
ministre de la Culture et de la Communication**

**de**

**L'ANNEE  
DES ARTS DU CIRQUE**

*été 2001 – été 2002*

**lundi 30 septembre 2002**  
Espace Chapiteaux au Parc de la Villette – Paris

# SOMMAIRE

<b>I. LES 10 ORIENTATIONS DE L'ANNEE DES ARTS DU CIRQUE.....</b>	<b>3</b>
1. DÉVELOPPER LE SOUTIEN GLOBAL AU SECTEUR.....	4
2. RENFORCER L'AIDE AU FONCTIONNEMENT, AUX ACTIVITÉS DE CRÉATION ET À LA DIFFUSION DES COMPAGNIES ET ENTREPRISES DE CIRQUE .....	5
<i>L'aide au fonctionnement.....</i>	5
<i>L'aide à la création.....</i>	6
<i>Les nouveaux dispositifs : aide à la résidence et aide à l'itinérance.....</i>	7
<i>L'aide de l'ONDA à la diffusion.....</i>	8
3. FAVORISER L'ÉCLOSION DE NOUVELLES DÉMARCHES ARTISTIQUES .....	9
4. PROMOUVOIR DES PÔLES RÉGIONAUX POUR LES ARTS DU CIRQUE .....	10
5. DOTER LES COMPAGNIES ET LES LIEUX DE CIRQUE D'OUTILS DE TRAVAIL.....	13
6. AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PROFESSION .....	14
<i>La Charte d'accueil des cirques dans les communes.....</i>	14
<i>L'accord-cadre emplois-jeunes.....</i>	15
<i>Les agrès et la sécurité.....</i>	16
<i>Un centre de ressources : HorsLesMurs.....</i>	16
7. DIVERSIFIER ET STRUCTURER L'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU CIRQUE .....	18
<i>La formation des artistes interprètes .....</i>	18
• Les établissements d'enseignement supérieur.....	18
• Les écoles préparatoires .....	19
<i>La formation des formateurs.....</i>	19
<i>La mise en place d'un EDDF.....</i>	20
<i>L'éducation artistique .....</i>	21
8. AFFIRMER LE STATUT D'ŒUVRE ET D'AUTEUR DANS LES ARTS DU CIRQUE.....	22
9. CONNAÎTRE LE CIRQUE, CONSTRUIRE SA MÉMOIRE, VALORISER SON PATRIMOINE .....	24
<i>Le programme d'études initié par le DEP.....</i>	24
<i>La Librairie du cirque.....</i>	25
<i>Les colloques à la BNF et au CECOJI de Poitiers.....</i>	26
10. CONFORTER LA DIFFUSION DES ARTS DU CIRQUE À L'ÉTRANGER.....	27
<b>II. LES EVENEMENTS ET PARTENARIATS.....</b>	<b>29</b>
LA MOBILISATION DES PARTENAIRES ET ACTEURS DE LA VIE CULTURELLE AUTOUR DU CIRQUE .....	30
LES ÉVÉNEMENTS .....	32
<i>1, 2, 3 ... cirque ! .....</i>	32
<i>Monum' et les arts du cirque .....</i>	35
<i>D'autres événements marquants.....</i>	35
• Les Arts Sauts à la Ferme du Buisson : <i>Chut(es) ou petits et grands cirques d'(h)auteurs...</i> .....	35
• Terres de cirque 1 et 2 au Parc de la Villette .....	36
• Le J4 sur le port de Marseille, l'escale du cirque.....	37
• Paris aime le cirque .....	37
<i>Les spectacles de création 2001-2002 .....</i>	38
<i>Des promesses séduisantes de relève par les jeunes compagnies : .....</i>	40
<i>Les cirques de tradition : un patrimoine vivant.....</i>	41
<i>Les festivals .....</i>	42
<i>Les expositions .....</i>	43
<i>Les rencontres et débats.....</i>	44
<i>Les publications .....</i>	46
<i>Les productions audiovisuelles .....</i>	49
<b>III. LE BILAN FINANCIER .....</b>	<b>51</b>
<b>IV. LE BILAN PRESSE .....</b>	<b>52</b>
<b>V. LES INSTANCES .....</b>	<b>58</b>
<i>Le comité d'honneur.....</i>	59
<i>Le comité de pilotage .....</i>	60

**- I -**

**LES 10 ORIENTATIONS DE  
L'ANNEE DES ARTS DU CIRQUE**

## ***1. Développer le soutien global au secteur***

Le soutien du ministère de la Culture et de la Communication aux arts du cirque se traduit par des dispositifs d'aides visant plusieurs finalités : création, diffusion, sensibilisation des publics, accompagnement de la profession, formation.

En prenant l'initiative de lancer une Année des arts du cirque, le ministère de la Culture s'est fixé deux objectifs majeurs :

- renforcer les dispositifs d'aide existants pour prendre en compte le développement du cirque actuel
- répondre de manière plus pertinente à la singularité de l'activité circassienne dans ses modes de production et de diffusion, en mettant en place des dispositifs nouveaux et en affirmant sa présence durable sur les territoires.

Un premier bilan financier permet d'évaluer l'effort réalisé sur l'année préparatoire 2000 et sur les deux exercices propres de l'Année des arts du cirque, 2001 et 2002.

**L'Année des arts du cirque a apporté un volume global de 3,7 M€ de crédits supplémentaires au budget du ministère de la Culture et de la Communication pour le cirque, soit une augmentation de 55% par rapport à 1999. Le soutien du ministère de la Culture au secteur devrait atteindre fin 2002 un volume global de 10,4 M€ en crédits d'intervention.**

46% de cette augmentation ont permis la mise en place de nouveaux modes d'intervention, notamment les aides à la résidence et les aides à l'itinérance pour les compagnies de cirque, d'une part, et la structuration des pôles en région pour une implantation durable du cirque sur les territoires, d'autre part.

54 % ont été consacrés au renforcement des dispositifs déjà existants, dont environ la moitié pour les aides à la création, le fonctionnement des compagnies et la diffusion et l'autre moitié pour la formation.

Enfin, le montant du soutien aux événements, s'il représente un volume plus marginal (3%), s'est trouvé décuplé par les nombreux partenariats engendrés.

La répartition équilibrée entre renforcement des dispositifs existants et création de nouvelles actions montre la volonté de l'Etat de consolider les acquis tout en diversifiant sa politique pour mieux répondre aux besoins du cirque.

Les crédits d'investissement ont aussi été importants : plus d'un million d'euros programmé entre 2000 et 2002 pour l'achat et l'équipement des chapiteaux. A ces aides, il faut ajouter le cofinancement des travaux d'aménagement de nouveaux sites pour le cirque en cours de réalisation : le Centre des arts du cirque à Cherbourg – Basse Normandie, l'Académie Fratellini en Seine Saint-Denis, l'Ecole de Rosny, les travaux de réhabilitation du Cirque municipal Jules Verne d'Amiens, du Cirque-Théâtre d'Elbeuf et du Cirque d'Hiver à Paris, ainsi que le projet de l'Institut du Clown à Bourg-Saint-Andéol.

## ***2. Renforcer l'aide au fonctionnement, aux activités de création et à la diffusion des compagnies et entreprises de cirque***

*La vitalité d'un secteur artistique dépend en grande partie de celle de ses forces créatives.*

*Le soutien aux compagnies dans leur fonctionnement, leur activité de création et leur diffusion est un axe majeur de la politique de l'Etat pour le cirque et pour l'art en général. Il a bénéficié de mesures importantes pour consolider les aides déjà existantes et prendre en compte l'évolution du secteur.*

*L'effort en faveur des compagnies a été particulièrement sensible en 2002 : la quasi moitié des mesures nouvelles de cette année a été consacrée à des aides pour les compagnies.*

### **L'aide au fonctionnement**

L'année 2002 a été marquée en particulier par l'augmentation des aides versées aux compagnies et par de nouveaux conventionnements.

Le nombre des compagnies aidées au fonctionnement est passé de 21 à 35 en trois ans et le volume global des soutiens de 1,27 M€ à 2,09 M€. Les mesures nouvelles cumulées entre 2000 et 2001 pour cette action ont été de 825 454 €, dont plus d'un tiers pour l'année 2002.

Les augmentations de subventions au fonctionnement ont été attribuées en considérant la réalité de chaque compagnie afin de les accompagner dans leur travail de création et de diffusion et dans leur structuration durable.

La consolidation des compagnies connaîtra une nouvelle phase dès 2003 avec la déconcentration des aides au fonctionnement vers les DRAC. Chaque équipe sera conventionnée pour une durée de trois ans sur la base d'objectifs clairement établis.

Dans la mesure du possible, les conventionnements en région seront une plate-forme d'ouverture vers le partenariat avec les collectivités locales.

D'ores et déjà, plusieurs exemples montrent la richesse de cette nouvelle approche territoriale pour le cirque :

- après l'expérience réussie d'action culturelle avec le Théâtre du Merlan dans des lycées des quartiers nord de Marseille, la compagnie Archaos s'y est établie avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales
- le Cirque Désaccordé poursuit avec succès son partenariat avec la ville de Gap et la scène nationale La Passerelle, cette installation lui assurant une base solide pour

ses propres créations mais aussi un territoire de diffusion grâce aux tournées organisées dans sa région

- en Languedoc-Roussillon, les compagnies ont pu mieux assurer leurs moyens de travail sur des territoires très divers : la compagnie Philippe Goudard et Maripaule B avec son studio de création à Montpellier, Cirque en Kit à Rousson, Gosh et Contre-Pour sur le site du Hangar des Mines en synergie avec le développement du pôle Cévennes.

Quant aux nouveaux conventionnements, si les années 2000 et 2001 ont pris en compte les nouvelles équipes émergentes dans le paysage de la création, l'année 2002 s'est caractérisée par une ouverture vers des cirques qui réinventent la tradition circassienne, comme le Cirque Romanès et le Grand Céleste. Le Circo da Madrugada, dirigé par Pierrot Bidon de retour en France, a aussi bénéficié de ce soutien.

35 compagnies de cirque aidées en 2002 au titre du fonctionnement pour un montant global de 2 093 830 ₣.

### **L'aide à la création**

Pour qu'un art puisse s'affirmer, il est nécessaire que des œuvres majeures voient le jour et que l'effervescence de la création s'exprime.

Ces dernières années, plusieurs spectacles ont témoigné de cette vitalité.

Parmi eux : *Kayassine* des **Arts Sauts** qui a posé son énorme bulle blanche un peu partout dans le monde, *Recréation* du **Cirque Plume** qui témoigne de tout un parcours accompli par une des grandes compagnies du cirque français, *La Tragédie de Macbeth* par le **Théâtre du Centaure** qui invente un langage scénique singulier mélangeant théâtre et art équestre, *Cirque Lili* de **Jérôme Thomas**, maître du jonglage comme art à part entière, le **Cirque Ici** de **Johann le Guillerm**, *ChienCru* de **Cahin Caha** et les spectacles de fin d'année du CNAC, dont les plus récents sont *La Tribù iOta* de **Francesca Lattuada** et *Cyrk 13* de **Philippe Découflé**.

Les jeunes troupes ne sont pas en reste : *La syncope du sept* du collectif **AOC**, *Bascule* de la compagnie **Anomalie**, *Les Oiseaux – le bord du monde* du **Cirque Désaccordé**, mais aussi des personnalités artistiques prometteuses pour l'avenir comme **Mathurin Bolze**, **Vincent de Lavenère**, **François Chat** ou **Bonaventure Gacon** du **Cirque Trottola**.

Le soutien à la création a fait l'objet d'une attention prioritaire dans la politique du ministère.

Tout d'abord, l'enveloppe des aides attribuées sur crédits centraux (DMDTS) a été progressivement augmentée pour atteindre en 2002 un montant de 457 347 ₣ soit une augmentation de 65% par rapport à il y a trois ans.

Cet effort a été complété par les aides à la production des DRAC dont les comités d'experts sont de plus en plus sensibilisés aux projets de cirque.

32 projets de création aidés (DRAC et DMDTS confondus) en 2002 pour un montant global de 635 391 €.

### **Les nouveaux dispositifs : aide à la résidence et aide à l'itinérance**

L'aide à la création a été aussi renforcée par un nouveau dispositif mis en place en 2001 et conforté en 2002 : **l'aide à la résidence**.

Cette mesure répond à la difficulté que rencontrent les compagnies de cirque à nouer des partenariats avec les producteurs susceptibles de s'intéresser à leurs créations. Gardant précieusement leur tradition de nomadisme et d'indépendance, les cirques évoluent cependant vers de nouvelles exigences : avoir des lieux de répétition convenables, garantir la rémunération des équipes artistiques et techniques, bénéficier d'un vrai compagnonnage avec des structures culturelles.

L'aide à la résidence prend en compte ces nécessités : elle est versée aux équipements culturels qui accueillent des compagnies de cirque pour des périodes de création d'au moins quatre semaines. Outre les frais d'accueil, le lieu s'engage à être un véritable partenaire dans la réalisation du projet sur le plan de la communication et de la mise en réseau. L'aide à la résidence est plus particulièrement destinée à assurer les parts en coproduction du lieu pour la compagnie, engendrant ainsi des apports en amont de la création, nécessaires à couvrir les charges artistiques.

L'aide à la résidence vise ainsi un double objectif : responsabiliser les lieux, tous types confondus, sur leur rôle de producteur, d'une part, et offrir aux compagnies de meilleures conditions de travail, d'autre part.

En 2001 l'aide à la résidence a représenté 190 561 € pour 13 projets. En 2002 elle a été de 295 332 € pour 20 projets.

Cette augmentation a permis de garder une moyenne d'aide par projet stable entre 2001 et 2002 (14 700 € environ par résidence) tout en suscitant de nouveaux partenaires pour le cirque. A l'avenir les aides seront cependant plus ciblées et plus importantes pour mieux correspondre aux besoins de production.

On peut citer quelques compagnonnages qui ont été soutenus dans le cadre de l'aide à la résidence : **l'Avant-Scène** (scène conventionnée) à Cognac avec la compagnie Cahin Caha sur sa prochaine création inspirée de *Grimm*, **la Caserne** à Pontoise (espace intermédiaire) avec la compagnie Tout Fou To Fly pour le nouveau spectacle *Orfeu*, **la Batoude** (lieu de proximité) à Beauvais pour l'accueil d'*Ezec Le Floc'h*, **Culture Commune** à Loos-en-Gohelle pour une phase de création du spectacle *Les hommes penchés* de Christophe Huysmann avec des artistes de cirque, **le Zèbre** à Paris pour le spectacle *Cirque Cruel* de Geneviève de Kermabon. Mais aussi le **Cirque 360**

et **l'Atelier du Plateau** à Paris pour l'accueil pendant un mois de plusieurs compagnies et artistes de cirque .

20 résidences aidées en 2002 pour un montant global de 295 332 ₣.
---

Le deuxième nouveau dispositif pour les compagnies mis en place en 2002 est **l'aide à l'itinérance**.

Très attendue par la profession, cette aide porte sur un aspect particulièrement sensible de l'activité circassienne : le chapiteau. Bien plus qu'un simple espace de représentation, le chapiteau est l'objet emblématique de l'histoire du cirque, un certain mode de vie et de partage.

Le maintien du chapiteau et son utilisation en diffusion se heurtent toutefois à la lourdeur des charges financière induites.

L'aide à l'itinérance vise à conforter les compagnies de cirque qui ont fait le choix économiquement risqué du chapiteau.

En venant en complément aux aides d'équipement déjà existantes pour les achats de chapiteaux, l'aide à l'itinérance prend en considération les coûts spécifiques de transport et d'installation. Ces charges représentent un frein à la diffusion des spectacles sous chapiteau, car elles pèsent directement sur les compagnies et sur les organisateurs.

En couvrant en partie ces charges, l'aide à l'itinérance devrait ainsi garantir à terme une plus large présence des chapiteaux sur les territoires et une diversification de l'offre des spectacles et des diffuseurs.

12 compagnies aidées en 2002 pour un montant global de 259 163 ₣.
---

### **L'aide de l'ONDA à la diffusion**

L'engagement de l'ONDA en faveur du cirque illustre l'accroissement, amorcé il y a déjà quelques années, de la présence du cirque dans le réseau d'action culturelle.

Si en 1998 les « garanties » cirque de l'ONDA ne représentaient que 30 000 ₣, elles s'élèvent aujourd'hui à 178 000 ₣ (sous réserve des attributions du dernier trimestre).

Le nombre de « garanties » (opérations de diffusion aidées), ainsi que la part du cirque sur l'ensemble des « garanties » financées par l'ONDA, ont été triplées en quatre ans.

### ***3. Favoriser l'écllosion de nouvelles démarches artistiques***

*Repérer, favoriser, accompagner l'émergence d'auteurs et de jeunes créateurs pour le cirque sont les actions indispensables pour garantir le devenir d'un art.*

*Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication et soutenue par des nombreux partenaires publics – Ville de Paris, Conseil régional d'Ile-de-France, AFAA, ADAMI, SACD, SPEDIDAM - « **Jeunes Talents Cirque** » est une opération qui s'est adressée aux équipes et aux artistes ayant une proposition de recherche ou de première création.*

Sur la centaine de projets initialement présentés et après une première phase de pré-sélection en région à Auch, Cherbourg et Lomme, **treize projets** ont été retenus pour participer aux **rencontres nationales « Jeunes Talents Cirque » au théâtre de la Cité internationale les 28 et 29 septembre 2002.**

Au cours de ce week-end des maquettes, ébauches, extraits, étapes de travaux de recherche ou de création d'une vingtaine de minutes devaient être présentés au public en présence d'un jury d'artistes et de professionnels présidé par Coline Serreau, metteur en scène et cinéaste.

Les bourses attribuées à l'issue des rencontres nationales permettront aux jeunes artistes d'avancer dans leur recherche.

Artistes et compagnies présentés à Paris : Baro d'Evel, Pina Blankevoort, Vincent Berhault, Camille Boitel, Suzanne da Cruz, Clément Debailleul, Johanna Gallard, Xavier Kim, Cécile Mont-Reynaud, Jeff Odet, Cédric Paga, Denis Paumier, Laure Pique.

L'association « Scènes de cirque » est chargée de production de l'opération « Jeunes Talents Cirque ».

Le montant global des bourses attribuées pour « Jeunes Talents Cirque » est de 108 100 € tous partenaires confondus

## **4. Promouvoir des pôles régionaux pour les arts du cirque**

*Un autre axe majeur de la politique du ministère de la Culture pour l'Année des arts du cirque a été le repérage et la consolidation de pôles de référence pour le cirque en région.*

*Sans renier les principes d'itinérance qui participent de l'identité et de la tradition du cirque, l'installation de ces pôles vise à constituer un maillage de structures pour la production et la diffusion du cirque. Bien ancrés sur leurs territoires, proches de leurs publics, ces lieux peuvent garantir un développement durable du cirque.*

*Cette structuration permet aussi de stimuler des synergies fructueuses entre création et action culturelle, pratique en amateur et approche des formes artistiques, pour qu'un nouveau regard s'ouvre sur le cirque.*

Cette action a concerné **11 lieux sur l'ensemble de la France** :

- **4 scènes conventionnées** :  
Circuit(s) à Auch (Midi-Pyrénées), l'Agora à Boulazac (Aquitaine), le Carré Magique à Lannion (Bretagne), Le Prato à Lille (Nord-Pas-de-Calais).
- **2 lieux patrimoniaux** :  
Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf (Haute-Normandie), le Cirque municipal Jules Verne à Amiens (Picardie)
- **3 projets spécifiques consacrés au cirque** :  
Le Centre des arts du cirque de Cherbourg (Basse-Normandie), Les Arts à la rencontre du cirque à Nexon (Limousin), l'Espace Athic à Obernai (Alsace) centré notamment sur son festival *Pisteurs d'étoiles*
- **2 sites d'installation de compagnies** :  
Le Hangar des Mines/pôle Cévennes à Saint Sébastien d'Aigrefeuilles (Languedoc- Roussillon) – compagnies Gosh et Contre Pour, l'Institut des arts du clown à Bourg Saint Andéol (Rhône-Alpes) – compagnies Nouveaux Nez et Colporteurs.

**Quatre objectifs ont été inscrits dans les missions des pôles** :

- le soutien à la création par des résidences de compagnies, des coproductions et l'accompagnement de projets
- l'élargissement de la diffusion des arts du cirque par des programmations régulières, notamment en collaboration avec d'autres structures d'action culturelle

- la sensibilisation des publics aux arts du cirque en liaison avec les actions de soutien à la création et à la diffusion et par des partenariats avec les mondes scolaire et associatif
- l'accompagnement de la structuration de la profession et du cheminement des artistes.

Chaque pôle met en œuvre ces missions selon sa propre identité : les lieux (généralistes ou spécialisés) se sont plus particulièrement engagés sur la production et la diffusion, devenant des lieux de référence pour le cirque au niveau national. Ces actions permettent d'élargir les publics dans une approche de politique culturelle de proximité.

**Circuit(s)** à Auch a réussi la fusion entre une saison théâtrale déjà ouverte aux arts du cirque et CIRCA, l'un des festivals nationaux de cirque. Grâce au soutien du Conseil général du Gers, le pôle s'est équipé d'un chapiteau lui permettant d'élargir son offre de spectacles sur le département et de nombreux partenariats ont été tissés avec d'autres structures de la Région Midi-Pyrénées et au niveau national.

Le même dynamisme territorial est à l'œuvre à Boulazac où l'**Agora** propose une programmation régulière de spectacles de cirque, coproduit des créations et organise des événements dans les monuments historiques de la région.

Le **Carré Magique** de Lannion, pôle fondé sur une identité cirque déjà solide, poursuit une politique d'accueil en résidence axée sur l'accompagnement des projets des compagnies dans leur phase la plus fragile, celle de la production.

Le **Prato** vient d'être reconnu « scène conventionnée pour les arts du burlesque » avec le partenariat de l'Etat, de la Ville de Lille et de la Région Nord-Pas-de-Calais. Des travaux ont permis d'améliorer ses espaces scéniques et de répétition.

Les sites d'installation de compagnies, le **Hangar des Mines** et l'Institut du Clown, ont vu leurs moyens financiers et matériels confortés. Cela leur a permis de s'ouvrir davantage aux autres compagnies dans l'esprit de partage moteur de ces expériences. Ces lieux ont développé aussi des programmations avec le soutien d'autres structures culturelles régionales, comme le Hangar des Mines avec la scène nationale d'Alès et les scènes croisées de Lozère.

L'**Institut du Clown** a par ailleurs consolidé et élargi son action de formation vers les professionnels et les amateurs, ainsi que la réflexion sur les arts du clown par l'organisation de débats et rencontres.

La plupart des pôles ont aussi bénéficié d'aides de l'Etat et des collectivités locales pour des travaux. A Cherbourg, un nouveau site pour le **Centre des arts du cirque de Basse-Normandie** est en cours d'aménagement comprenant l'installation d'un chapiteau en fixe, des bureaux, des espaces de vie et de répétition. Ces espaces permettront à la nouvelle équipe de développer les actions déjà entamées de production et de diffusion.

A Nexon, l'association **Les arts à la rencontre du cirque** a installé un nouveau chapiteau à demeure sur le parc du château appartenant à la commune, avec le complément de fonds européens. Fort du succès du festival d'été, *La route du cirque*, le pôle dispose désormais d'un outil pour élargir ses activités d'accueil en résidence, stages et événements divers sur l'ensemble de l'année.

Un autre festival d'envergure nationale, *Pisteurs d'étoiles*, organisé par l'**Espace Athic** d'Obernai devrait voir ses actions développées dans une dynamique régionale à tisser avec les autres partenaires culturels.

Quant aux grands chantiers de réhabilitation des pôles situés dans des édifices patrimoniaux :

- le **Cirque-Théâtre** d'Elbeuf, bâtiment emblématique du patrimoine du cirque de la fin du XIX siècle, réouvrira ses portes pendant la saison 2004-2005. Le projet a reçu un soutien très appuyé de la Communauté d'agglomération des Boucles de Seine, ainsi que des autres collectivités territoriales et de l'Etat. En attendant la réouverture des portes du Cirque-Théâtre, le pôle a déjà développé un maillage d'actions territoriales pour la production et la diffusion des spectacles, ainsi que des actions de formation pour les jeunes.
- Le **Cirque municipal Jules Verne** d'Amiens a été rénové dans son équipement intérieur. Lieu d'offre culturelle très important pour la ville et son agglomération, le Cirque municipal sera animé par un nouveau projet qui le valorisera à sa juste dimension.

11 pôles aidés en 2002 pour un montant global de 1 238 971 €. Les mesures nouvelles consacrées à cette action s'élèvent à 931 024 € sur trois ans, dont 1/3 environ en 2002.
--

## **5. Doter les compagnies et les lieux de cirque d'outils de travail**

*Préserver l'objet chapiteau est une priorité évidente. Comment penser le devenir du cirque sans lui garantir son outil de travail essentiel : le chapiteau, porteur d'une symbolique forte, mais fragile face aux atteintes du temps et de l'usure. La profession se souvient encore de la tempête de 1999 où nombre d'entreprises circassiennes ont été lourdement touchées.*

*Trois ans après, la situation a été redressée, grâce à la capacité de réaction des cirques et aux aides de l'Etat qui a versé aux entreprises endommagées 5 millions de francs pour les pertes d'exploitation et 11 millions de francs pour les investissements. Cet effort a été suivi par le Conseil régional d'Ile-de-France et la Ville de Paris pour les nombreux cirques qui se trouvaient dans cette zone géographique particulièrement touchée par la tempête.*

Le soutien de l'Etat ne se limite pas à ces circonstances exceptionnelles.

Des aides sont versées chaque année pour l'acquisition de chapiteaux et du matériel d'équipement, avec, dans de nombreux cas, le cofinancement des collectivités locales.

Ces soutiens sont essentiels pour garantir aux cirques leur indépendance économique et artistique.

Concernant les grands chantiers de réhabilitation, outre les programmes d'investissement pour les pôles du Cirque-Théâtre d'Elbeuf et du Cirque municipal Jules Verne d'Amiens, il faut mentionner les travaux de rénovation que la famille Bouglione a engagé pour le Cirque d'Hiver avec l'aide de l'Etat et de la Ville de Paris, afin de préserver cet emblème national de l'histoire du cirque en France.

Les aides à l'équipement attribuées par la DMDTS en 2000, 2001 et 2002 se sont élevées à 1,07 M€ et ont concerné 40 programmes d'achat, dont 16 pour des chapiteaux nouveaux.

## **6. Améliorer les conditions d'exercice de la profession**

*L'une des principales orientations de l'Année des arts du cirque a été l'amélioration des conditions d'exercice de la profession.*

*Elle s'est concrétisée autour de trois types de mesures : la Charte d'accueil des cirques dans les communes, l'accord-cadre emploi-jeunes pour des postes de « chargés de la production et de la diffusion », la sécurité des agrès.*

### **La Charte d'accueil des cirques dans les communes**

Outre les dispositifs d'aide mis en place par le ministère, il était nécessaire d'engager une réflexion de fond avec les collectivités locales qui sont les interlocuteurs principaux des cirques lorsqu'ils s'implantent sur l'espace public.

C'est ce qui a été fait avec la mise en place d'une Charte pour l'accueil des cirques dans les communes.

Issue du travail d'un comité réunissant le ministère de la Culture et de la Communication, l'Association des Maires de France (AMF), la Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) et les trois syndicats représentatifs du secteur (le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque, le Syndicat des cirques franco-européens et le Syndicat national du cirque), avec la coordination de HorsLesMurs, **la Charte a été signée le 23 mai 2001 par l'ensemble des partenaires.**

La Charte a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des cirques et de sensibiliser les collectivités au potentiel artistique de ce secteur. Elle rappelle le cadre normatif concernant l'activité circassienne (sécurité, animaux, cadre général du droit de travail) et propose une procédure-type pour mieux harmoniser les relations entre la commune accueillante et le cirque accueilli.

Depuis sa signature, la Charte a été ouverte à l'adhésion des communes et des cirques.

Sa promotion a été réalisée en plusieurs phases et à différents niveaux :

- les syndicats et les organismes représentatifs des collectivités territoriales ont relayé l'information auprès de leurs adhérents
- le texte intégral de la Charte a été publié en supplément de « La Lettre d'information du ministère de la Culture et de la Communication », diffusé à plus de 50 000 exemplaires et fait l'objet d'un envoi personnalisé du ministère à de nombreuses municipalités sur l'ensemble du territoire.
- ce texte est également disponible et téléchargeable sur les sites du ministère de la Culture, de HorsLesMurs et de l'AMF
- les services en DRAC ont promu la Charte en mobilisant les préfets de région

- un colloque a été organisé par la Ville de Paris, HorsLesMurs, l'AMF, la FNCC et Mairie 2000 en février 2002 réunissant 200 élus et professionnels du cirque. A cette occasion la Ville de Paris a signé son adhésion à la Charte.
- une communication a été faite à l'occasion de l'événement national « 1,2,3... cirque ! » qui a mobilisé une centaine de villes en France.
- des rencontres régionales seront organisées en 2002-2003 pour relancer la Charte au niveau local.

Enfin, les Editions du Moniteur ont publié l'ouvrage d'Antoine Billaud et Alexandra Echkenazi, *Droit de cité pour le cirque*, paru en juillet 2001.

34 communes et 26 compagnies de cirque avaient adhéré à la Charte en juin 2002. 36 communes et 5 compagnies sont en cours d'adhésion.

### **L'accord-cadre emplois-jeunes**

La structuration d'une profession passe aussi par la qualification du personnel administratif, maillon essentiel entre les artistes et le monde professionnel et institutionnel.

Le développement des arts du cirque, comme celui des arts de la rue, a créé un besoin en ce sens.

Dans le cadre du dispositif emploi-jeunes, **un accord-cadre a été signé le 17 juillet 2000 par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque et la Fédération association professionnelle des arts de la rue et HorsLesMurs.**

Plus de **100 postes** de « chargé de production et de diffusion » ont été créés grâce à cet accord au sein des compagnies, des lieux et des festivals des arts de la rue et des arts du cirque.

HorsLesMurs a mis en place un dispositif d'accompagnement et de conseil en direction des équipes : aide au montage des dossiers, recrutement des candidats, évaluation des besoins en formation et en professionnalisation, aide à la consolidation des postes. Une formation spécifique a été mise en place par l'AGECIF et HorsLesMurs pour compléter la qualification de ces postes. Deux séries de modules de formation sont organisées à l'automne 2002 à Paris et à Marseille autour des thèmes suivants :

- le montage d'une production
- les réseaux de diffusion
- les contraintes réglementaires et logistiques d'un spectacle joué en extérieur
- l'implantation d'une compagnie sur un territoire.

100 postes créés d'emploi-jeunes « chargés de la production et de la diffusion » pour les arts du cirque et les arts de la rue, accompagnés d'une formation spécifique mise en place par l'AGECIF et HorsLesMurs

## Les agrès et la sécurité

Pour une discipline dont une partie de l'expression est liée à la performance physique des interprètes, le sujet de la sécurité des agrès est d'une importance primordiale.

Cependant, aucune norme ou texte juridique ne fixait clairement les conditions de conception et de construction des agrès au regard des objectifs de sécurité réglementaires.

Les professionnels réunis dans un groupe de travail constitué et animé par HorsLesMurs ont produit un document de référence, déterminant les usages de la profession.

Le résultat des travaux sur la sécurité des agrès sera publié à l'automne par le ministère de la Culture et de la Communication et la CRAMIF sous la forme d'un *Mémento de la prévention des risques dans la pratique des arts du cirque*.

Publication d'un *Mémento de la prévention des risques dans la pratique des arts du cirque*.

## Un centre de ressources : HorsLesMurs

**HorsLesMurs est l'association pour le développement des arts de la rue et des arts du cirque**, sous la tutelle de la DMDTS du ministère de la Culture et de la Communication, en charge des questions d'**information**, de **documentation**, d'**édition** et de **développement** de ces deux secteurs du spectacle vivant.

**Le centre de ressources de HorslesMurs recense les activités du secteur des arts du cirque** (et également des arts de la rue) : coordonnées et activités des artistes, des écoles de cirque, des lieux de diffusion et de production. Ces informations constituent **une base de données internationale disponible sur les sites : horslesmurs.asso.fr et circostrada.org** (français, anglais, espagnol) et permettent l'édition tous les deux ans d'un guide annuaire **le Goliath** (dernière édition au printemps 2002).

Le Centre de ressources accueille et renseigne la profession sur toute demande d'information concernant les arts du cirque. Outre le Goliath, HorsLesMurs édite, depuis 1996, la première **revue d'information culturelle sur les arts du cirque : Arts de la piste** (trimestriel). A l'occasion de l'Année des arts du cirque, **un numéro spécial double Cirque(s) aujourd'hui**, a été publié présentant un large panorama des arts du cirque en France.

HorsLesMurs travaille sur des questions concernant le fonctionnement et l'activité des professionnels et le développement du secteur.

A ce titre dans le cadre de l'Année des arts du cirque, l'association a été chargée de la **coordination de plusieurs groupes de travail** impliquant les institutions publiques et les organismes représentatifs de la profession :

- la **Charte d'accueil des cirques dans les communes**
- l'**accord-cadre sur les emplois-jeunes** « chargés de production et de diffusion » pour les arts de la rue et les arts du cirque cet accord comprenant un volet formation que HorsLesMurs a élaboré avec l'AGECIF
- la **sécurité des agrès**, dont les résultats seront publiées à l'automne 2002 dans un mémento spécifique.

HorsLesMurs se charge d'organiser **des rencontres destinées aux professionnels** du secteur en concertation avec leurs représentants et les institutions compétentes. Durant l'Année des arts du cirque, elles ont été principalement les suivantes :

- ***Cirque et action culturelle*** à Chateaufallon (octobre 2000)
- ***Rencontres professionnelles sur l'Année des arts du cirque***, à la Ferme du Buisson (avril 2001)
- ***L'école en piste***, Université d'été à Avignon (juillet 2001)
- ***L'Année des arts du cirque, et après ?***, avec l'ONDA à la Villette (janvier 2002)
- ***Droit de cité pour le cirque***, Mairie de Paris (février 2002).

Des **colloques** complètent cette politique de réflexion sur les arts du cirque. A ce titre, HorsLesMurs a organisé le colloque national, ***Le Cirque au risque de l'art***, avec la **Bibliothèque Nationale de France** sur le site de Tolbiac en juin 2001, en ouverture de l'Année des arts du cirque.

HorsLesMurs réalise des **études**, principalement commanditées par les pouvoirs publics, et notamment, cette dernière année, celle sur les **pratiques amateurs des arts du cirque** menée par Philippe Goudard et Pascale Fougère en juillet 2002, pour les ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports.

Toujours sur le plan de la formation, **une nouvelle mission** a été confiée à l'association par les ministères de la Culture et de l'Education nationale: HorsLesMurs devient, avec l'association Regards & Mouvements, **Pôle national ressources (PNR)** pour les arts du cirque dans le cadre du plan pour le développement de l'éducation artistique des arts à l'école.

Enfin, durant toute l'Année des arts du cirque, HorsLesMurs a assuré le **secrétariat général du comité de pilotage** et de ses différents groupes de travail, sous la présidence de Bernard Latarjet, ainsi qu'une **large communication au public de cette manifestation** notamment à travers un site spécifique (anneeducirque.com) et la diffusion des documents promotionnels (affiches, tracts) réalisés pour l'opération nationale « 1, 2, 3 .... cirque ! ».

Réalisation de publications spécialisées, colloques, rencontres professionnelles, études, coordination de groupes de travail, missions de pôle national ressources, secrétariat du comité de pilotage de l'Année des arts du cirque et communication autour de la manifestation
---

## **7. Diversifier et structurer l'enseignement des arts du cirque**

*L'engagement du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle se décline dans trois directions : la formation des artistes interprètes, la qualification des formateurs et l'éducation artistique.*

*Sur l'ensemble de ces trois directions, l'Année des arts du cirque a été un moment important de réflexion et d'avancement des projets de réforme censé répondre à l'évolution du paysage de la formation.*

### **La formation des artistes interprètes**

#### **· Les établissements d'enseignement supérieur**

Le schéma actuel de l'enseignement supérieur est constitué de trois établissements de référence : le **Centre National des Arts du Cirque à Châlons en Champagne (CNAC)** et l'**Ecole nationale des arts du cirque de Rosny sous Bois**, qui inscrivent leur projet respectif d'établissement dans une continuité de la filière pédagogique et l'**Académie Nationale Contemporaine des Arts du Cirque - Annie Fratellini** -, implantée à Saint-Denis.

L'année 2003 sera déterminante pour les trois établissements :

- le **CNAC** verra la **nomination d'une nouvelle direction** dont la prise de fonction est fixée au mois de janvier prochain ;
- l'**Ecole nationale de Rosny sous Bois** sera installée dans des **locaux neufs**, après trois années passées à la Ferme du Buisson suite à la destruction de son ancien site de travail lors la tempête de décembre 1999
- l'**Académie Nationale Contemporaine – Annie Fratellini** – ouvrira ses portes dans les **nouveaux bâtiments** conçus par l'architecte Patrick Bouchain. Plusieurs activités y seront développées : la création d'un centre de formation d'apprentis consacré à la formation de professionnels de haut niveau en lien étroit avec les artistes, le renforcement des activités de formation professionnelle continue artistique et technique, la poursuite des activités de pratiques amateurs pour adultes et enfants, ainsi qu'une mission d'action culturelle via la programmation de spectacles et d'expositions.

Les trois établissements d'enseignement supérieur ont bénéficié en 2002 d'un montant global de 314 045 € de mesures nouvelles.

## · Les écoles préparatoires

Parallèlement à ces trois établissements d'enseignement supérieur, le ministère de la Culture et de la Communication soutient **six écoles réparties sur le territoire** et qui, du fait de leur niveau et de la qualité de leurs enseignements, constituent un réseau d'écoles préparatoires à l'entrée aux établissements d'enseignement supérieur.

Il s'agit de : **Le Lido** à Toulouse, **Les Campelières** à Mougins, **Arc en cirque** à Chambéry, **Balthazar** à Montpellier, **Et vous trouvez ça drôle** à Lomme.

Au sein de ce réseau, **La Manufacture** à Châtelleraut occupe une place singulière : cette école est soutenue pour la mise en place du baccalauréat Cirque. Ce cursus devra, dans l'avenir, évoluer afin de permettre à de jeunes étudiants de recevoir un enseignement de haut niveau, tout en poursuivant un cursus d'enseignement général.

Dans le domaine de la formation continue, trois structures voient leurs moyens renforcés : le **Théâtre Acrobatique** à Marseille sous la direction de Jonathan Sutton, le **Centre des Arts Equestres du cirque** à Noailles sous la direction de Valérie Fratellini et l'association **Regards & Mouvements** à Pontempeyrat sous la direction d'Alexandre del Perugia.

La multiplicité et la variété des propositions dans le domaine de la formation professionnelle renvoient à la **nécessité d'élaborer un schéma directeur de l'enseignement supérieur** afin de structurer et de valoriser la complémentarité et la place des structures au sein d'une architecture d'ensemble des cursus et des diplômes. Ce schéma doit proposer des mécanismes d'insertion professionnelle appropriés aux arts du cirque. Il apparaît que la **mise en place de cellules d'insertion**, selon la formule proposée par Le Lido à Toulouse, répond à cette demande.

A cet effet, **une mission d'évaluation des écoles de cirque dites préparatoires a été confiée à Philippe Goudard**, artiste, formateur et chercheur. Les conclusions en seront rendues au cours du premier semestre 2003. Simultanément, l'observatoire des politiques du spectacle vivant de la direction de la musique, du théâtre, de la danse et des spectacles réalise **une étude portant sur les besoins du marché du travail de la filière circassienne**.

Les écoles préparatoires ont bénéficié en 2002 de 205 806 □ de mesures nouvelles pour le développement de leurs actions. L'ensemble des mesures nouvelles pour la formation cirque en crédits déconcentrés s'établit pour 2002 à 259 163 □.
---

## La formation des formateurs

Les écoles de cirque se sont multipliées et la demande s'accroît sans cesse. 90 % des écoles recensées sont des « écoles de loisirs », dédiées à l'initiation, à la sensibilisation et à la formation initiale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Dans ce contexte, le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française des Ecoles de Cirque se sont été associés pour **définir et mettre en œuvre un schéma de l'enseignement initial**.

Un premier projet, aujourd'hui adopté par les deux ministères, propose la **mise en place d'un diplôme conjoint dont la finalité est la qualification des enseignants des écoles de loisirs**.

Ce projet s'est fondé sur l'étude confiée à HorsLesMurs, qui a établi un état des lieux actualisé sur les pratiques et les activités recensées dans le domaine de l'enseignement initial des arts du cirque. Cette étude a permis une identification des pratiques amateurs et des structures employeuses, une définition des fonctions et des activités exercées dans ces structure et une analyse des parcours et des besoins de formation des enseignants actuellement en activité.

La prochaine phase de la mise en place du diplôme est prévue pour septembre 2003 avec l'organisation des épreuves d'examen ou des qualifications conduisant à l'obtention du diplôme.

Parallèlement, le ministère de la Culture et de la Communication engage une démarche sur la formation des formateurs et des coordinateurs de projets pédagogiques d'établissement d'enseignement supérieur afin qu'ils acquièrent les connaissances spécifiques à ce niveau d'enseignement et qu'ils conduisent une réflexion sur les problématiques de la transmission d'un savoir.

Réalisation d'un état des lieux des pratiques et besoins dans le secteur de l'enseignement initial ; mise en place d'un diplôme pour la qualification des enseignants des écoles de loisir.

### **La mise en place d'un EDDF**

Les professionnels du spectacle vivant représentés par leurs organisations syndicales dans la CPNEFSV (commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant) étudient la mise en place par l'Etat et les partenaires sociaux d'un EDDF (engagement de développement de formation) à compter de 2003. Il s'agirait d'un accord de branche national pluriannuel pour les actions suivantes : validation et certification des compétences, actions de formation, qualification des salariés, ingénierie et accompagnement du dispositif.

Ce dispositif dynamiserait l'offre des artistes et formateurs spécialisés dans le domaine de la formation continue avec des axes prioritaires : formation des artistes et des techniciens, entrée dans la vie professionnelle, reconversion...

Le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque et HorsLesMurs sont mobilisés pour la mise en place de ce dispositif en concertation avec la CPNEF-SV.

## L'éducation artistique

La DMDTS participe à la mise en œuvre du **plan pour les arts et la culture à l'école**. La mobilisation des artistes professionnels et des équipes artistiques, très sollicités sur les **classes à projet artistique et culturel** – on estime à 400 le nombre de classes cirque créées en 2001-2002 dans ce programme - demande en priorité la mise en œuvre de formations spécifiques dans le domaine de la transmission artistique en milieu scolaire.

Une première **Université d'été « L'école en piste »** consacrée aux questions d'éducation artistique des arts du cirque à l'école a été organisée en juillet 2001 à Avignon avec les co-financements des ministères de l'Education nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, sous la coordination de HorsLesMurs. Cette Université d'été a engagé la réflexion sur les modes de transmission en milieu scolaire, les outils pédagogiques nécessaires et l'identification de la ressource indispensable : artistes et formateurs.

Le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) en concertation avec la Mission pour l'Education artistique a pris l'initiative de publier et de produire plusieurs éditions pour favoriser l'information et la sensibilisation :

- *Textes et Documents pour la classe* (TDC n°819 en septembre 2001) consacré aux arts du cirque à destination des réseaux d'information pédagogique
- série de 10 documentaires de 13 minutes *Figures de cirque* diffusés sur la Cinquième (mai 2002) et en diffusion par le CNDP : portraits de 10 artistes et de disciplines circassiennes. Mise en chantier d'un CD-rom à partir de ces films par le CNDP : diffusion décembre 2002
- coproduction d'un long métrage de Charles Picq (72 minutes) en collaboration avec Jean-Michel Guy, *Un rêve de cirque*, diffusion sur Arte, fiction à partir d'un panorama des artistes du cirque en France.

Dans la perspective de relancer et de renforcer la politique d'éducation artistique, une collaboration étroite avec le ministère de l'Education nationale a conduit à la **reconnaissance d'un pôle national de ressources artistiques et culturelles (PNR) dans le domaine des arts du cirque**.

**HorsLesMurs** et **Regards & Mouvements** ont été désignées en 2002 en tant que structures culturelles de ce PNR par les deux ministères de tutelle sur ce dossier.

Elles ont pour mission de repérer, de créer, de soutenir des lieux ressources régionaux mais également de constituer le réseau des acteurs et formateurs chargés de mettre en œuvre les activités d'éducation artistique, tant du côté des réseaux de l'Education nationale que des formateurs spécialisés et des artistes du secteur. Ces structures assureront également des missions de documentation et de recherche, ainsi que de production de documents et d'outils pédagogiques.

Mise en place d'un pôle national de ressource (PNR) porté par les deux associations HorsLesMurs et Regards et Mouvements dans le cadre du plan pour les arts et la culture à l'école. Cette action a été dotée de 45 735 € de mesures nouvelles.
--

## **8. Affirmer le statut d'œuvre et d'auteur dans les arts du cirque**

*Les notions d'« œuvre » et d'« auteur » posent aux arts du cirque des questions complexes et passionnantes.*

*La SACD et le ministère de la Culture et de la Communication ont invité de nombreuses personnalités du cirque et d'autres disciplines à débattre autour de ces sujets qui touchent le cœur d'une expression artistique, dans son identité comme dans ses processus de création et de transmission.*

Durant l'Année des arts du cirque, **une série de rendez-vous a été organisée à la Maison des auteurs de la SACD**, animée par Jean-Michel Guy, chercheur et auteur d'ouvrages sur le cirque, en collaboration avec Gwenola David, critique dramatique.

Ces rencontres ont permis d'approfondir les trois problématiques suivantes :

- *Interprètes, metteurs en piste, scénographes, regard extérieur, concepteur... tous auteurs ?* (24 septembre 2001)  
Invités : Susan Buirge, chorégraphe, Maripaule B, artiste de cirque, Johann Le Guillerm, artiste de cirque
- *Gestes, objets, agrès, numéros, spectacles... tout est-il œuvre ?* (14 décembre 2001)  
Invités : Philippe Goudard, artiste et conseiller pour les arts du cirque à la SACD, Catherine Gourdon, metteur en scène de la compagnie Kabbal, Alexis Gruss, artiste de cirque, Raymond Sarti, scénographe
- *Singulières, collectives, originales, héritées, copiées... à qui sont les œuvres ?* (31 mai 2002)  
Invités : Christian Coumin, metteur en scène, Peggy Donck du collectif AOC, Alain-Hugues Genevois, chef du bureau des écritures et de la recherche à la DMDTS, Francesca Lattuada, chorégraphe.

Les échanges qui ont nourri ces trois rendez-vous feront l'objet d'une quatrième rencontre au niveau national et d'une publication.

Par ailleurs, la SACD a participé à l'Année des arts du cirque par des actions significatives :

- la nomination au sein de son conseil d'administration d'un conseiller pour les arts du cirque, Philippe Goudard, artiste de cirque, chercheur et médecin, codirecteur de la compagnie Maripaule B et Philippe Goudard
- la participation à l'opération « Jeunes Talents Cirque » par l'attribution d'une bourse de 8 000 € à une recherche d'écriture en arts du cirque.

Enfin, les services de la SACD ont été présents sur les principaux festivals de cirque et lors des rencontres de la Maison des auteurs pour sensibiliser et informer les professionnels du cirque sur le rôle de la SACD et ses actions.

**L'Association Beaumarchais** a également participé à l'Année des arts du cirque.

Le concours de fictions radiophoniques organisé pour la deuxième année consécutive par l'Association Beaumarchais et **France Culture** a été consacré au thème du cirque. Deux pièces ont été primées :

- « (à) la belle étoile » de Dominique Carleton
- « Et qu'on les asseye au rang des princes » de Laurent Contamin.

Les lauréats ont bénéficié d'une bourse de 1524 € auxquels s'ajoute une enveloppe de 762 € pour deux résidences de 6 jours chacune, au CNAC et auprès du Cirque à l'ancienne Alexis Gruss.

Les pièces ont été produites et diffusées par France Culture.

Pour 2003, « Beaumarchais » entend poursuivre son action en créant des bourses spécifiques pour le cirque.

Trois rendez-vous sur les notions d'auteur et d'œuvre dans les arts du cirque à la Maison des auteurs ; un conseiller pour les arts du cirque nommé au sein du conseil d'administration de la SACD ; une bourse de 8 000 € attribuée dans le cadre de « Jeunes Talents Cirque » ; deux bourses de 2 286 € chacune, attribuées par l'Association Beaumarchais dans le cadre du concours de fictions radiophoniques en partenariat avec France Culture.

## **9. Connaître le cirque, construire sa mémoire, valoriser son patrimoine**

*Le monde du cirque est au cœur de problématiques très diversifiées touchant à ses esthétiques, son histoire, son économie, le fonctionnement et les métiers des artistes et professionnels, la réglementation du secteur...*

*L'Année des arts du cirque a été l'occasion d'engager sur beaucoup de ces domaines un effort d'étude et d'analyse, rendu possible par le concours de partenaires multiples : institutions culturelles, laboratoires universitaires, opérateurs du spectacle vivant ...*

*Trois actions ont été particulièrement soutenues dans ce contexte : le programme d'étude sur les arts du cirque du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la Communication, la « Librairie du cirque » en partenariat avec le Centre National du Livre, les colloques « Le cirque au risque de l'art » organisé par HorsLesMurs à la Bibliothèque Nationale et celui sur les aspects juridiques du cirque organisé par le CECOJI (Centre d'études de la coopération juridique internationale) de l'Université de Poitiers.*

### **Le programme d'études initié par le DEP**

- **« L'économie des arts du cirque ».** Confiée au MATISSE, laboratoire d'études économiques et sociales du CNRS, cette étude vise à décrire, de la manière la plus détaillée possible, l'activité économique du secteur.

Un groupe de travail composé de professionnels du cirque de toutes tendances esthétiques et représentatif de la diversité des entreprises du secteur accompagne l'étude menée par Gwenola David, chercheuse en sciences économiques et critique dramatique, sous le conseil scientifique des économistes Dominique Sagot-Duvaurox et de Xavier Dupuis.

Sur la base d'analyses quantitatives et qualitatives, cette étude permettra d'éclairer les politiques publiques en faveur du cirque. Les conclusions de l'étude devraient être rendues publiques en 2003.

- **Lancement d'un appel d'offres « Arts du cirque et société ».** Concernant l'ensemble des universités et des centres de recherche en sciences sociales, cet appel d'offres « Arts du cirque et société » propose plusieurs problématiques : statut social des gens de cirque, itinérance et nomadisme, pratique des arts du cirque, transmission – formation – reconversion, fréquentation et réception des spectacles de cirque de tradition et changement, modes d'organisation des cirques, cirque et la ville.

Une étude sur l'économie des arts du cirque en cours de réalisation et un appel d'offres « Arts du cirque et société » pour 2003.

## La Librairie du cirque

La Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles et le Centre National du Livre ont signé une convention triennale 2001-2002-2003 pour constituer « La Librairie du cirque ».

La finalité de ce programme est de favoriser l'édition de livres sur diverses thématiques du cirque et visant plusieurs types de lectorats.

Des ouvrages de vulgarisation, des études critiques sur l'esthétique du cirque contemporain, la publication d'actes de colloques, ont bénéficié du fonds constitué grâce à « La Librairie du cirque » :

- *Avant-garde, cirque !*, dirigé par Jean-Michel Guy, Editions Autrement, collection Mutations n°209, Paris, novembre 2001
- *Les Clowns*  
*Les Acrobates*  
*Les Ecuyers*  
*Les jongleurs* (à paraître)  
Pascal Jacob et Christophe Raynaud de Lage, Editions Magellan & Cie, Collections Arts du Spectacle, Paris, novembre 2001
- *Le Cirque au risque de l'art*, dirigé par Emmanuel Wallon, Editions Actes Sud, Actes Sud-Papiers, Paris, février 2002
- *Le Cirque dans tous ses éclats*, de Guy Silva, Editions Le Castor Astral, février 2002
- *Planète cirque*, de Dominique Mauclair, Editions Balzac, Baixas, juin 2002
- *Le Cirque, du théâtre équestre aux arts de la piste*, de Pascal Jacob, Editions Larousse, Paris, septembre 2002
- *Extravaganza, histoire du cirque américain*, de Pascal Jacob, Editions Théâtrales (à paraître).
- *Dans l'intimité des géants*, de Sylvain Jardon aux Editions de l'Entretemps (à paraître)
- *Le Cirque, voyage vers les étoiles*, de Pascal Jacob aux Editions Solar (à paraître)
- *La Saga des Fratellini*, de Pascal Jacob et Laurent Gachet aux Editions Magellan & Cie (à paraître)

Par ailleurs, *Architectures du cirque, des origines à nos jours*, de Christian Dupavillon, Editions du Moniteur, Paris, octobre 2001, réédition de l'ouvrage (1<sup>ère</sup> édition 1978, épuisé) avec une réactualisation jusqu'en 2001, a été aidé sur le fond de la « Librairie du patrimoine et de l'architecture ».

« La Librairie du cirque » bénéficie d'une subvention annuelle de 40 000 € co-financée en parts égales par la DMDTS et le CNL. 13 ouvrages ont été aidés en 2001 et 2002.

## **Les colloques à la BNF et au CECOJI de Poitiers**

Sur l'ensemble de nombreux débats et rencontres qui ont animé cette Année des arts du cirque (cf. partie « Evénements et partenariats » du présent dossier), deux colloques d'envergure nationale ont reçu le soutien du ministère de la Culture et de la Communication :

- « **Le cirque au risque de l'art** », colloque organisé en juin 2001, en ouverture de l'Année des arts du cirque par la BNF et HorsLesMurs, sur le site de Tolbiac. La notion de risque est au cœur des disciplines et pratiques circassiennes : que recouvre-t-elle au niveau artistique pour un genre dit parfois mineur qui tente d'accéder à la considération des arts savants ?  
Colloque international d'une vingtaine d'intervenants : universitaires, journalistes, chercheurs, artistes, médiateurs culturels. Les actes du colloque ont fait l'objet d'un ouvrage édité par Actes Sud-Papiers dans le cadre de « La Librairie du cirque ».
  
- « **Les aspects juridiques du cirque** », Poitiers novembre 2001. Le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI) a organisé à l'Université de Poitiers et à l'Ecole nationale du cirque de Châtelleraut, un colloque consacré aux questions juridiques ayant trait au cirque : droit de l'entreprise, propriété littéraire et artistique, itinérance, animaux, responsabilités : 9 ateliers et 60 intervenants pour tenter de définir les enjeux juridiques, socioéconomiques et culturels des arts du cirque. Le colloque a été accompagné d'une programmation de spectacles « Nouvelles Pistes » organisé par le Centre socioculturel de la Blaiserie de Poitiers.

Deux colloques nationaux sur les problématiques esthétiques des arts du cirque et sur les aspects juridiques du secteur
---

## ***10. Conforter la diffusion des arts du cirque à l'étranger***

*A l'occasion de l'Année des arts du cirque 2001/2002, l'AFAA a maintenu une attention forte sur le développement de cette discipline à l'étranger et ce à plusieurs niveaux :*

- *de nombreuses compagnies ont eu l'occasion de connaître voire de découvrir pour la première fois l'international*
- *la volonté accrue de fournir des documents d'information adaptés sur le cirque contemporain. A ce titre, la vidéo « Regards sur les arts du cirque en France », disponible sous trois formats différents (pal, secam, ntsc) a connu un grand succès.*

L'AFAA a poursuivi, en concertation avec le réseau culturel français à l'étranger et les partenaires internationaux, ses actions pour le cirque contemporain français :

1/ hors de nos frontières, l'accueil du public pour les créations françaises reste et demeure enthousiaste. La diffusion des compagnies de cirque a été assurée sur l'ensemble des cinq continents comme par exemple Les Arts Sauts en Australie (Océanie), Ezeq Le Floc'h en Thaïlande et au Cambodge (Asie), les Acrostiches en Afrique de l'Ouest, La compagnie A&O au Liban (Moyen-Orient), François Chat et Jean-Paul Lefeuvre aux USA (Amérique du Nord), la compagnie Non Nova au Mexique (Amérique Latine), la compagnie Festina Lente avec "La tribu iOta" au Portugal, en Suède et en Espagne (Europe Occidentale), la compagnie Jérôme Thomas dans les pays baltes et en Macédoine (en Europe Centrale et Orientale)

2/ à travers des actions de coopération dans le cadre du Conservatoire itinérant des arts du cirque, des artistes et/ou compagnies françaises ont participé à des échanges avec des artistes locaux. Comme par exemple :

- \* l'École Annie Fratellini au Maroc (Rabat)
- \* le Centre National des Arts du Cirque en Tunis, avec l'École de Cirque de Tunis
- \* les ateliers autour de l'art clownesque au Cambodge (à Battambang)
- \* l'association Regards & Mouvements d'Alexandre del Perugia au Venezuela (Caracas)
- \* Clowns sans frontières dans les territoires palestiniens.

Pour favoriser ces deux axes d'intervention, valoriser la diversité des propositions et repérer les jeunes compagnies, l'AFAA a réuni à nouveau la commission technique spécifique aux arts du cirque et de la rue. Cette commission, composée d'experts d'institutions partenaires et du ministère de la Culture et de la Communication, se réunit deux fois par an. Au cours de la saison 2001/2002, une vingtaine de spectacles,

sélection de l'actualité de la création dans ce domaine, ont fait l'objet d'une fiche d'information diffusée par l'AFAA auprès de ses partenaires internationaux.

Enfin, l'AFAA produit ou coproduit des outils destinés à améliorer la circulation de l'information et la promotion de ce secteur en pleine évolution :

- *Les Arts du Cirque en France en 2001* par Jean-Michel Guy, Chronique de l'AFAA n°28, en diffusion à la Documentation française et consultable sur le site de l'AFAA ,
- *Regards sur les Arts du cirque en France, 24 compagnies de cirque contemporain*, programme de deux vidéo, sortie en janvier 2002

L'AFAA a souhaité dès le départ s'associer aux développements de l'Année des arts du cirque. La réflexion menée dans le cadre du comité de pilotage a permis de cerner les attentes et les besoins des professionnels de ce secteur (comme sur les questions techniques et administratives de circulation des compagnies de cirque à l'étranger,...).

En forme de bilan provisoire et pour accompagner la clôture de cette année importante pour le cirque français, l'AFAA a naturellement pris part à la préparation de la manifestation « Jeunes Talents Cirque » qui représente une plate-forme exceptionnelle pour découvrir les futurs acteurs d'un secteur en pleine évolution, qui viendront dans les mois et les années à venir enrichir les scènes françaises et étrangères.

Chiffres clés 2002 : 1,5 M€ dont 0,3 M€ pour les arts du cirque (y compris le budget spécifique dans le cadre des coopérations avec les collectivités territoriales). 47 projets aidés dont 24 projets de diffusion, 15 projets de conservatoire itinérant et d'initiative, 8 projets financés par le biais des conventions AFAA/collectivités territoriales avec environ une trentaine de compagnies, ainsi que 2 écoles.

**- II -**

**LES EVENEMENTS ET PARTENARIATS**

## *La mobilisation des partenaires et acteurs de la vie culturelle autour du cirque*

Le bilan de l'Année des arts du cirque serait incomplet sans une référence à la vaste mobilisation suscitée auprès de nombreux partenaires et acteurs de la vie culturelle autour du cirque complétant les mesures et initiatives prises par l'Etat et principalement le ministère de la Culture et de la Communication. Le cirque, art populaire à la fois traditionnel et contemporain, appelle les regards croisés d'auteurs, d'intellectuels, d'artistes, de spécialistes... et des productions culturelles de toute nature : spectacle, ouvrage, film, exposition, colloque, événement.

Cette Année officielle a donc créé une véritable dynamique dans le champ culturel et artistique pour accompagner la mobilisation du premier cercle de ses initiateurs : l'Etat et les professionnels du secteur. Ces réalisations sont conséquentes, souvent inédites, parfois ambitieuses.

Le bilan tracé dans cette deuxième partie du document détaille l'essentiel des actions réalisées par type d'activité en mettant en exergue les plus symboliques et singulières. Ce panorama éclectique est le gage de la popularité du cirque en France mais plus encore du développement probable d'actions pour les années à venir dans beaucoup de domaines. L'Année des arts du cirque continue aujourd'hui et demain en quelque sorte !

Quelques chiffres illustrent ce bilan positif : **5000** représentations organisées, **150** compagnies en diffusion, **50** cirques de tradition en tournée, **50** événements significatifs, **80** villes mobilisées pour « 1, 2, 3 ... cirque ! » les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002, **50** créations de spectacles contemporains, **20** festivals spécialisés ou des arts de la scène concernés, **14** expositions, **3** colloques nationaux et une dizaine de rencontres professionnelles, **27** publications et **6** productions audiovisuelles.

Les multiples réseaux d'équipements culturels se sont mobilisés : grandes institutions (le Parc de la Villette, la Bibliothèque Nationale de France, la Cité de la Musique, le Festival d'Avignon...), scènes nationales (la moitié programment désormais du cirque, soit **35** environ), scènes conventionnées (**une quarantaine** concernées, soit deux sur trois), théâtres de ville et centres culturels (**200** ayant programmé des spectacles de cirque) et les réseaux socioculturels (MJC, MPT, Foyers ruraux, Clubs Léo Lagrange...) à la fois impliqués dans la diffusion de petites formes mais aussi le fonctionnement de nombreuses écoles de cirque de loisir (**300** écoles repérées à ce jour).

Quant à la pratique amateur, la forte mobilisation des écoles durant « 1,2, 3 ... cirque ! » et l'ouverture, il faut le souligner, de **400** classes culturelles « cirque » dans les collèges et lycées auront des répercussions positives sur le

développement du cirque de loisir, sans oublier « l'école » du spectateur, c'est à dire la culture du regard sur les arts de la piste.

Cette effervescence qui a touché des **centaines de milliers** de spectateurs est à rapprocher de l'impact populaire considérable du cirque en France : il touche annuellement des millions de français et représente la 2<sup>ème</sup> pratique culturelle nationale après le cinéma (chiffres du Département des études du ministère de la Culture et de la Communication).

## ***Les événements***

*La manifestation nationale « 1, 2, 3 ... cirque ! » (1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002) a mobilisé villes, institutions culturelles, écoles, réseau socioculturel et établissements scolaires pour mettre en valeur les pratiques et les créations du secteur. Les pôles régionaux y ont joué un rôle majeur valorisant leur partenariat avec les collectivités territoriales.*

*Parmi les lieux généralistes, deux établissements culturels majeurs en Ile-de-France se sont particulièrement impliqués dans l'Année des arts du cirque : le Parc de la Villette et la Ferme du Buisson, scène nationale de Noisiel Marne-la-Vallée. Proposant des rendez-vous exceptionnels en 2001/2002, ils ont contribué à l'affirmation du cirque dans le paysage de la création contemporaine.*

*Sur la cinquantaine d'événements qui ont ponctué cette Année des arts du cirque, il faut également signaler les opérations en partenariat avec Monum' et l'ouverture du J4 l'« escale du cirque » à Marseille.*

### **1, 2, 3 ... cirque !**

Action phare de l'Année des arts du cirque, « 1, 2, 3 ... cirque ! » s'est déroulée en France les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002 sur 85 villes, 21 régions pour 100 projets.

Trois thèmes forts avaient été définis par les ministères de la Culture et de la Communication, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports afin de contribuer à la mise en valeur des arts du cirque sur l'ensemble du territoire, en impliquant la participation des villes et des collectivités territoriales. Les trois approches ont été déclinées sur les trois journées de la manifestation :

➤ Le vendredi 1<sup>er</sup> mars : le cirque comme discipline artistique enseignée à l'école

Rencontres avec les élèves et les compagnies de cirque, accueils de classes dans les lieux de création et de vie des artistes, organisation de projections, de colloques et débats...

➤ Le samedi 2 mars : le cirque comme activité de loisir

Mise en valeur des pratiques de cirque amateur, ouverture des portes des écoles de cirque, des lieux d'initiation cirque au sein des associations de quartier, mise en place des séances d'initiation...

➤ Les soirées du 1<sup>er</sup>, 2 et dimanche 3 mars : le cirque, un art à part entière

Programmations de spectacles des compagnies de cirque françaises, toutes esthétiques confondues, et accueil de cirques dans les villes...

250.000 personnes ont directement participé aux actions proposées, acteurs ou spectateurs.

La campagne de communication s'est réalisée au travers de deux supports couleurs : un tract-programme diffusé à 850 000 exemplaires et des affiches en trois formats diffusées au total à 34 000 exemplaires.

Des partenariats presse ont pu être établis avec Arte, France Inter, Libération (tirage d'un cahier spécial reprenant le « feuilleton cirque » publié entre le 24 et 29 décembre 2001) et Télérama (tracts-programmes distribués à 800 000 exemplaires dans le numéro du 20 février 2002 ) permettant une large diffusion de l'information.

La presse a couvert l'événement au niveau national et régional : 48 titres en presse écrite nationale, 75 titres en presse écrite régionale, les radios nationales (Radio France, Europe 2, RTL, RFI...), des radios FM, les chaînes nationales de télévision (Arte, France 3, TF1, M6) et d'autres antennes locales ou câblées.

Le financement de l'opération a croisé les apports des trois ministères impliqués (200 000 €, soit 1,3 MF, en soutien aux actions) avec les apports des collectivités territoriales, des structures culturelles et socioculturelles pour un total d'environ 610 000 €, soit 4 MF, pour l'ensemble de l'événement.

Parmi les nombreuses initiatives, quelques événements peuvent être cités illustrant la diversité des structures impliquées :

- **Auxerre** (Yonne)  
Le théâtre d'Auxerre a présenté la compagnie Pocheros sous chapiteau et invité d'autres artistes : compagnie A&O, Angelina, Joël Colas...
- **Besançon** (Doubs)  
Avec le soutien de la Ville, le Cirque Plume, a présenté en avant-première *Re-Création* une évocation des plus beaux moments de ses spectacles.
- **Saint-Pierre d'Oléron** (Charente-Maritime)  
L'association Castel a présenté une démonstration de ses élèves en collaboration avec la compagnie de clowns Les Matapeste, installée à Niort.
- **Saint Jean de Védas** (Hérault)  
La compagnie Maripaule B et Philippe Goudard a présenté *Salut à ceux qui aiment le cirque* avec 70 jeunes réunis pour une présentation déambulatoire d'élèves acteurs, acrobates, choristes d'opéra, sportifs au Chai du Terral, scène conventionnée des arts mêlés, qui développe par ailleurs une intense activité de production et de diffusion pour les arts du cirque.
- **Cognac** (Charente)  
L'Avant-Scène, scène conventionnée pour les arts de la rue et le cirque, a organisé des rencontres avec Cahin Caha, compagnie accueillie en résidence de création, et Cirque Arrosé.

- **Strasbourg** (Bas-Rhin)  
L'école de cirque Graine de Cirque et la compagnie alsacienne Si Peu Cirque ont organisé des animations sous le chapiteau de l'école et des spectacles dans les rues de la ville.
- **Angers** (Maine-et-Loire)  
Ateliers et animations à l'école de cirque de la compagnie Jo Bithume, spectacles de clown avec Maboul Distortion, troupe de cirque implantée dans la région.
- **Beauvais** (Oise)  
L'école de cirque La Batoude a organisé un parcours dans les écoles du quartier Saint Jean pour 12 classes travaillant sur le thème du cirque. Présentation du spectacle *Chant de Balles* de Vincent de Lavenère et programmation de films de cirque dans le cadre du festival de films de Beauvais.
- **Libourne** (Gironde)  
La municipalité a organisé avec l'école de cirque Déclit Circus un week-end d'initiation et de découverte cirque, sous un chapiteau installé au cœur de la ville, à l'attention des jeunes des centres de loisirs de la région.
- **Grasse/Mougins** (Alpes-Maritimes)  
L'école de cirque des Campelières et le Théâtre de Grasse, scène conventionnée, ont fêté l'événement avec des journées portes-ouvertes et une programmation de la compagnie Les Pas en Rond.
- **Marseille** (Bouches du Rhône)  
Le Théâtre du Merlan et Archaos ont investi le LEP la Floride (14<sup>ème</sup>) : travaux, ateliers, rencontre avec les artistes, répétition publique de *Margo*, prochaine création d'Archaos.
- **Balma** (Haute-Garonne)  
La Grainairie, lieu de création partagé par plusieurs compagnies de cirque et d'autres expressions artistiques, dans l'agglomération toulousaine, a organisé une rencontre professionnelle autour d'une étude réalisée par l'association Scènes de cirque sur la réalité et les besoins du cirque dans la région. Animations, spectacles, expositions et projections ont accompagné la rencontre.
- **Paris**  
Les Centres d'Animation de Paris, coordonnés par la Grange aux Belles, ont organisé le premier *Festival international de cirque amateur pour Enfants* en invitant, sous le chapiteau de la compagnie l'Envolée, plus d'une centaine de jeunes pratiquants d'écoles de loisir en Allemagne, Suisse et Belgique.

Les pôles régionaux et les scènes conventionnées arts du cirque ont été parmi les acteurs les plus actifs de « 1, 2, 3 ... cirque ! ». A Auch (Midi-Pyrénées), Boulazac (Aquitaine), Cherbourg (Basse-Normandie), Lannion (Bretagne), Elbeuf (Haute-Normandie), Nexon (Limousin), Obernai (Alsace), Lille (Nord-Pas-de-Calais), Saint Sébastien d'Aigrefeuille (Languedoc-Roussillon), Bourg Saint Andéol (Rhône-Alpes) et Amiens (Picardie), les manifestations se sont succédées lors du week-end national.

## Monum' et les arts du cirque

Le Centre des monuments nationaux Monum' a souhaité prendre une part active à l'Année des arts du cirque afin de soutenir la présence des artistes sur les monuments de son réseau. Cette politique de mise en valeur des monuments repose sur la volonté d'engager un dialogue permanent entre le patrimoine et la création contemporaine.

Pour 2002, plusieurs projets de cirque ont été réalisés :

- à l'**Abbaye de Montmajour** (près d'Arles, Provence-Alpes-Côte d'Azur) une exposition de photographies contemporaines dans les collections publiques. 20 photographes, 80 photos sur le thème du cirque (Doisneau, Brassai, Rhona Bitner, Xavier Zimmerman, Balthazar Burkhard...) avec le soutien de la Délégation aux arts plastiques – ministère de la Culture et de la Communication
- au **Château de Bouges** (près de Châteauroux, Centre) diverses expositions (affiches, photos, tapisseries, dossiers, lithographies...) et des spectacles avec de jeunes artistes de cirque. En clôture de la manifestation *Monument jeu d'enfant*, des interventions de la compagnie Les Oiseaux Fous
- dans la ville d'**Aigues-Mortes** (Languedoc-Roussillon) dans le cadre du festival *Pêcheurs des cris-printemps*, des itinéraires de découverte du monument et de la cité avec des petites formes de cirque
- au domaine de **Chambord** (Centre), *Salamandre*, une création originale d'Adrienne Larue, Cirque Larueforaine, avec une composition musicale de Rosie Feferman. L'arrivée d'un cirque comme mémoire des déambulations royales de François 1<sup>er</sup> et de sa cour nomade : écuyers, acrobates, jongleurs, musiciens.

Et aussi les Tréteaux du Coeur Volant, trapézistes et acrobates, au **Château de la Motte Tilly** (près de Reims, Champagne-Ardenne) ; les *Monuments Cirque*, de la compagnie d'Ezec le Floc'h sur **six sites historiques en Aquitaine**, Terrasson, Sorde-L'Abbaye et Cadillac entre autres. Enfin, *Utopistes sur fil tendu*, un spectacle entre cirque, musique et architecture, par la compagnie Image in Air sur une création musicale de Michel Portal, est à l'étude pour 2003 au Château d'Azay-le-Rideau (Centre).

## D'autres événements marquants

- **Les Arts Sauts à la Ferme du Buisson : *Chut(es) ou petits et grands cirques d'(h)auteurs...***

La scène nationale de Noisiel Marne-la-Vallée a confié en septembre 2001 aux Arts Sauts la conception, la production et la création d'un week-end consacré aux arts aériens, intitulé *Chut(es) ou petits et grands cirques d'(h)auteurs...* 80 artistes ont

investi le site de la Ferme du Buisson pour un spectacle parcours de plus de cinq heures. Le public a partagé le temps d'un week-end le frisson de l'envol, grâce à une installation placée à la même hauteur que les voltigeurs.

A rappeler aussi, l'opération *Quels cirques en Seine et Marne* que la Ferme du Buisson a organisée à l'occasion de « 1,2,3... cirque ! » sur l'ensemble du département : tous les week-ends du mois de mars *Cirque Lili* de Jérôme Thomas et *Cyrk 13*, spectacle de la 13<sup>ème</sup> promotion du CNAC mis en scène par Philippe Découflé et *Fili* du Circus Ronaldo ont été présentés dans les villes du Val Maubuée.

#### • **Terres de cirque 1 et 2 au Parc de la Villette**

Terre de cirque 1 : les 15 et 16 décembre 2001, un week-end d'innovation artistique pour découvrir treize formes insolites dans la Grande Halle entièrement scénographiée pour l'occasion :

- Les sept « Baraques » produites avec le Centre des arts du cirque de Cherbourg (Basse-Normandie), carte blanche à des artistes pour concevoir un dispositif particulier de présentation et d'accueil du public à la manière des entresorts forains.
- quatre « poèmes-cirque », fruit de la collaboration de quatre écrivains et de quatre artistes de cirque, créés à l'initiative du Cirque Théâtre d'Elbeuf et du Théâtre des Deux Rives de Rouen.
- *La motte*, étrange sculpture « circumbulatoire » de Johann Le Guillerm, artiste en résidence au Parc de la Villette, et une autre pièce pour fil et corde volante des Colporteurs.

La Fondation BNP-Paribas a été partenaire associé de la manifestation.

Terre de cirque 2 : les 2 et 3 mars 2002, dans le cadre de l'événement national « 1,2,3...cirque ! », Le Parc de la Villette a invité le public à découvrir le cirque sous toutes ses formes et à devenir explorateur en terres de cirque : envers du décor de l'espace chapiteau, visite guidée des expositions du Théâtre de la Licorne et du photographe Christophe Raynaud de Lage, répétition du spectacle *K-Boum* du collectif AOC...

A noter aussi, parmi les autres rendez-vous cirque de la programmation de l'Espace chapiteaux du Parc de la Villette, *Scènes de cirque* au Cabaret Sauvage en septembre/octobre 2001 et le mois consacré aux arts de la jongle en collaboration avec Jérôme Thomas en octobre/novembre 2001.

## • **Le J4 sur le port de Marseille, l'escale du cirque**

Un nouvel espace dédié aux arts populaires et notamment au cirque a été créé au printemps 2002 sur l'ancien môle J4 du port de Marseille, sur l'Esplanade Saint Jean dans le périmètre du plan de réaménagement urbain engagé par l'Etat et la Ville avec la coordination de l'établissement public Euroméditerranée.

Cet espace a été équipé d'une signalétique spécifique, de locaux techniques, de lieux de vie et d'un deuxième chapiteau dédié à des ateliers et des actions de sensibilisation avec les quartiers.

Une première saison a été programmée du 22 mars au 12 mai 2002 en présentant les spectacles des trois compagnies fondatrices du projet Piste Cube installées à Marseille : Anomalie (*Et après on verra bien*), l'Apprentie compagnie (*Promenade circulaire*) et Cahin-Caha (*ChienCru*). Le Cirque Plume y a présenté son dernier spectacle *Re-Création*.

La programmation des arts du cirque sur le môle J4 devrait reprendre en 2003 et se pérenniser en partenariat avec les institutions culturelles et la Ville de Marseille.

Après le Parc de la Villette à Paris, la cité phocéenne dispose ainsi du deuxième « espace chapiteaux » consacré aux arts du cirque dans un site exceptionnel.

## • **Paris aime le cirque**

La Ville de Paris s'est fortement impliquée dans l'Année des arts du cirque par la réalisation de plusieurs actions :

- sur le plan de la promotion des arts du cirque, deux plaquettes recensant l'ensemble des activités circassiennes qui se déroulent dans la capitale (compagnies, festivals, lieux de travail, manifestations diverses...) ont été éditées et diffusées
- pour améliorer l'accueil des cirques, des réunions avec les grandes enseignes traditionnelles ont été organisées pour harmoniser l'utilisation de la Pelouse de Reuilly pendant la période des fêtes de fin d'année
- la diffusion des compagnies de cirque a été soutenue par l'accueil, sur ce même espace, d'équipes de création comme Cirque Baroque en décembre 2001 et les Arts Sauts en septembre/octobre 2002
- Paris a adhéré à la Charte d'accueil des cirques dans les communes lors d'une rencontre rassemblant une centaine d'élus qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 28 février 2002, en présence du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Association des Maires de France, de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture et de l'association HorsLesMurs.

En outre, la Ville de Paris ouvre un espace de résidence et de création dans les anciens locaux de l'école Annie Fratellini en partenariat avec l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette et s'engage à poursuivre l'aménagement d'espaces d'accueil pour les compagnies du cirque.

En 2002, le budget de la Ville de Paris pour le cirque a été d'un montant global de 259 163 €.

### **Les spectacles de création 2001-2002**

Des créations fortes et surprenantes parmi la cinquantaine de repérées ont rythmé l'Année des arts du cirque pour offrir au public des rencontres inattendues, des recherches nouvelles, des tentatives de ressourcement des arts de la piste. On peut en citer quelques-unes, sans exhaustive :

- ***Variété*** de Mauricio Kagel, par l'ensemble Télémaque, mise en scène de Bernard Kudlak du Cirque Plume  
Au CDN de Nice puis à la Cité de la Musique à Paris, un public de mélomanes a assisté à la rencontre entre la musique d'un des plus grands compositeurs contemporains et les arts du cirque sur le thème forain des « variétés ». Les numéros de trapèze, de clown, de contorsionniste et de musiciens ont constitué des séquences que l'Ensemble Télémaque et son chef Raoul Lay a réglée en cadence impeccable. Côté cirque, chaque numéro, orchestré par Bernard Kudlak se déploie sur scène et porte les sons dans une respiration commune avec la musique.
- ***Sama, Samaruck, Suck, Suck*** de Carles Santos  
Toujours sur le thème des épousailles hétéroclites entre la musique et la piste, mais cette fois-ci provoquées par l'excentrique compositeur catalan, Carles Santos. Douze artistes ont inventé un style nouveau, sorte d'hydre spectaculaire, le « cirque-opéra ». Le compositeur a mis à l'épreuve les disciplines, les registres et les artistes les plus antinomiques dans une foire transfrontalière.
- ***Cirque Lili***, compagnie Jérôme Thomas  
Un retour à l'ancienne pour le « maître » de l'art de la jongle. Une fantaisie en solo plutôt dans le respect des lois du genre. Un bain de musique (un saxophoniste et un accordéoniste) et de jeu pour revisiter les numéros de la tradition et jouer tous les rôles et toutes les disciplines. Un art proche du transformisme, d'entrées en sorties haletantes pour subjuguier son public en cercle dans un chapiteau, celui de Lili fait d'une palissade en bois et d'une toile rouge.
- ***La tragédie de Macbeth*** par le Théâtre du Centaure  
L'une des compagnies protagonistes du renouveau de l'art équestre, après *Les Bonnes* de Genet, s'est saisie de *La Tragédie de Macbeth* de Shakespeare pour évoquer le tumulte des passions humaines et le confronter à l'animalité des chevaux. Manolo et Camille, acteurs-centaures, tentent la fusion entre théâtre et art équestre, cadence des mots et cadence des sabots, le tout soutenu par une partition musicale raffinée. Le chapiteau, véritable objet scénographique conçu en collaboration avec Patrick Bouchain et Napo, crée un théâtre démontable où le

spectateur est assis au sol au centre du dispositif. Le spectacle a été présenté dans la programmation officielle du Festival d'Avignon 2002.

- ***Le Cirque Tambour Opus 2*** par Roland Auzet  
Spectacle musical interactif qui a réuni au Théâtre Sylvia Monfort à Paris (XV<sup>e</sup>) circassiens, danseurs et nouvelles technologies pour basculer dans un univers de jeux d'objets situé au-delà des frontières : son acoustique et synthétique, image vidéo en temps réel et de synthèse, découverte du corps comme poétique. Un cabaret électronique sophistiqué et maîtrisé, sur le thème de la peur et le second opus du percussionniste et compositeur Roland Auzet pour faire se croiser musique contemporaine et arts de la piste.
- ***A corps et à cris – cirque simplement***, par Maripaula B et Philippe Goudard  
Des corps, toujours, et des chants qui traduisent les cris de l'humaine vitalité. Une nostalgie irrépressible du précédent *Cirque nu*. Le cirque, non seulement une piste, une scène, mais un creuset. Un spectacle fluide, techniquement exceptionnel dans un espace singulier : une piste de bois qui assemble les spectateurs, surmontée d'une arche triple pour les aériens. Une œuvre simple, sans tumulte ni exubérance.
- ***Buren cirque***, de Dan Demuynck et Daniel Buren  
En jouant à cache-cache avec la piste, le célèbre plasticien et l'artiste de cirque réinventent la perception du cirque. Quatre panneaux de couleurs différentes découpent l'espace circulaire en le transformant. Surmontés par des miroirs positionnés en haut du cercle, les spectateurs scrutent ce qui se passe à l'intérieur, comme une magie innocente et pourtant sophistiquée d'un cirque qui ne renie pas son odeur de sciure et ses anciens savoirs.
- ***Les 2 dernières créations du CNAC***  
***La tribu iOta*** de Francesca Lattuada, musique de Jean-Marc Zelwer (12<sup>ème</sup> promotion 2000-2001) et ***Cyrk 13*** de Philippe Decouflé (13<sup>ème</sup> promotion 2001-2002), deux spectacles qui, chacun à sa manière, rendent hommage au cirque par des visions décalées et décapantes, iconoclastes et foisonnantes, de son imaginaire.
- ***Poignée de femmes***, compagnie Gosh, mise en scène de Michel Dallaire  
L'histoire burlesque et touchante des *Flying sisters*, trois femmes acrobates dont le temps a usé les muscles, mais non pas le courage, ni la bonhomie. Sous un chapiteau aux allures de cabaret quelque part entre le fin fond des Cévennes et une vision rêvée de Las Vegas, elles se livrent, cocasses et pudiques, au public totalement séduit par tant de maladresse.
- ***Circo da Madrugada***, de Pierrot Bidon  
Après une pérégrination de plusieurs années au Brésil et en Guinée où il a ouvert des écoles de cirque avec des jeunes autochtones, Pierrot Bidon, le co-fondateur d'Archaos, revient en France avec le Circo da Madrugada. Un spectacle généreux comme l'aventure humaine dont il est issu.
- ***Ca commence à bien faire***, des Cousins. Le retour en rue du trio infernal des trois Cousins, acrobates, jongleurs, clowns et surtout « enfants terribles » d'un cirque qui n'a rien perdu de la cruauté douce de l'enfance.

- ***Troie ou les aventures de la cité perdue***, du Cirque Baroque. Un spectacle foisonnant en forme de récit où les techniques circassiennes, maîtrisées avec brio par une équipe d'artistes acrobates époustouflants, sont mises au service d'une mise en scène théâtrale imaginative.

D'autres propositions sont attendues pour la saison 2002/2003 : la nouvelle création d'Adrienne Larue, *Perdre la tête*, un spectacle du Cirque du Docteur Paradi, *Les plus vieux trapézistes du monde*, la création de Tout Fou To Fly avec la mise en scène de Pierrot Bidon, *Orfeu*, et celle d'Archaos, *Margo...*

### **Des promesses séduisantes de relève par les jeunes compagnies :**

- ***Bascule*** par la compagnie Anomalie  
Un hommage surprenant au cirque et, en particulier, à l'esthétique du passage. Passing époustouflant de massues, pastiche de numéro équestre, équilibres portés, sauts : un spectacle effervescent pour découvrir toute forme de transmission, de passe, de franchissement, d'entrée et de sortie.
- ***Les oiseaux – le bord du monde***, par le Cirque Désaccordé  
Un spectacle en forme de diptyque qui raconte comme dans un effet de miroir, l'histoire d'une jeune troupe d'artistes de cirque qui investissent toute leur vie dans la création d'un spectacle sous un chapiteau, jusqu'au point limite où tout semble basculer...
- ***Cabane, jeu de cirque***, par les compagnies Ici et là et L'Ebauchoir  
Le jongleur Thierry André, l'acrobate porteur Abdeliazide Senhadji et son partenaire voltigeur Mahmoud Louertani, aux prises avec un dispositif scénique en guise de trappe : trois allées fendant les gradins depuis le refuge de cabanes-quelques accessoires et des costumes noirs rayés, noyé dans un univers qui marie jazz, rock et musette.
- ***La Syncope du 7*** par le collectif AOC  
Voltigeurs, trampolinistes, acrobates, trapézistes : ils sont six à jouer avec l'apesanteur, le mouvement, le poids du corps et des objets. Sur la trampoline, les accélérations sont foudroyantes. Une partition brouillée où les corps s'entremêlent, où les trajectoires des corps et des objets se croisent. Un des succès de l'Année pour une très jeune compagnie.
- ***Par le boudu*** de Bonaventure Gacon, compagnie du Caillou :  
Déclassant le genre, Bonaventure a inventé un clown dans la peau et les manches duquel il passe tour à tour et les bras et son esprit blagueur. Un personnage de « méchant », hors des lieux communs clownesques pour inaugurer une poésie brute.
- ***Hoi***, compagnie Metzger, Zimmerman, de Perro  
Après *Gopf*, cette jeune compagnie germano-suisse a proposé d'abord un dispositif scénique : estrade en bois aux lattes amovibles en guise de plateau. Trois personnages donnent vie à une imagerie suisse. Boite de magicien, l'estrade en

bois permet le zapping virtuose des situations survoltées par la musique « live » alignant les scratches. Un spectacle dans un souffle, sculpture mobile de BD.

Et aussi : *Penthésilée, suite fantasy*, de la compagnie d'art équestre Salam Toto, *Un certain endroit du ventre*, de Chloé Moglia et Mélissa Von Vépy, le *Cirque Nö* de Jutta Knödler, *Faux Rebond* des Frères Kazamaroff, *Comme un petit air de cirque* par Les Acrostiches, *Chant de balles* de Vincent de Lavenère...

### **Les cirques de tradition : un patrimoine vivant**

Les enseignes du cirque traditionnel ont participé à l'Année des arts du cirque en partageant leurs savoir-faire et connaissance du métier au profit de l'ensemble de la profession lors de nombreuses réunions de travail pour mettre en place les nouveaux dispositifs sur l'itinérance, la Charte d'accueil des cirques dans les communes, l'étude de l'économie du cirque, le comité de pilotage, les rencontres à la SACD....

D'autre part, la médiatisation engendrée par l'Année des arts du cirque a eu un impact positif sur la fréquentation de spectacles proposés par les grandes enseignes du cirque de tradition.

Vigoureusement attachées au nomadisme, sillonnant la France de ville en ville avec leurs chapiteaux et ménageries, ces cirques de tradition – Pinder, Arlette Gruss, Medrano, Kino's, pour en citer quelques-uns parmi les majeurs - vont à la rencontre d'un public populaire, toujours nombreux et fidèle.

A Paris, durant les fêtes de fin d'année, la pelouse de Reuilly (XII<sup>e</sup>) reste l'espace privilégié du grand village du cirque traditionnel composé de chapiteaux de plusieurs milliers de places (5000 et 3000 généralement). Outre Pinder et Arlette Gruss, on y retrouve le Cirque Phénix qui chaque année produit un spectacle composé de numéros exotiques (Russie, Mexique, Tziganes...), sans oublier le spectacle que la famille Bouglione présente chaque année à cette période dans son magnifique Cirque d'Hiver.

En 2002 (au printemps et durant cette rentrée) le Cirque à l'ancienne Alexis Gruss s'est lancé dans l'aventure de l'opéra sur la piste en proposant une version circassienne de *La flûte enchantée* de Mozart mise en scène par le regretté Claude Santelli (accidentellement décédé) avec des numéros équestres du grand écuyer Alexis Gruss : prouesses combinées de l'opéra et du théâtre équestre le plus académique.

Outre les grandes enseignes, il est important de citer les compagnies de cirque familial qui réinventent la tradition tout en s'ouvrant vers de nouvelles pistes : le Grand Céleste, installé à la Porte des Lilas à Paris, le Cirque Romanès, les Pagnozoo, La Famille Morallès, Cirkanima de Joseph Bouglione...

## Les festivals

Les festivals spécialisés de cirque ont accru leur action et notoriété pendant l'Année des arts du cirque. Peu nombreux (environ une douzaine), mais dynamiques, ils ont les rendez-vous réguliers de la profession et du public. Les principaux d'entre eux sont :

- *Furies*, à Châlons-en-Champagne en juin pour les arts de la rue et du cirque
- *Circa* à Auch en octobre – novembre à l'initiative de Circuit(s), scène conventionnée, pôle régional
- *Au Rayon burlesque*, à Lille, en novembre – décembre, à l'initiative du Prato, pôle régional
- les festivals de **Monaco**, **Massy** et le **Festival mondial du cirque de demain** au Cirque d'Hiver à Paris, tout trois consacrés à la vitrine des talents internationaux du cirque de tradition, en janvier
- *Janvier dans les étoiles*, fin janvier à la Seyne sur mer
- *Au singulier*, en février-mars, à Cherbourg, à l'initiative du Centre des arts du cirque de Basse-Normandie, pôle régional
- *Les Arènes*, à Elbeuf en avril, à l'initiative du Cirque Théâtre d'Elbeuf, pôle régional
- *Pisteurs d'étoiles*, à Obernai, en avril-mai, à l'initiative de l'Espace Athic, pôle régional
- *La Route du cirque* à Nexon en août, à l'initiative du pôle régional.

Des nouvelles initiatives ont vu le jour, souvent grâce au dynamisme des municipalités :

- la Ville de Biarritz a organisé une manifestation du 17 au 22 mai 2002, *On s'appelle, on s'fait un cirque !*
- La Ville d'Issy-les-Moulineaux a organisé son festival *Issy fait son cirque* du 28 octobre au 17 novembre 2001.

Par ailleurs, le Samovar à Paris s'est lancé dans un *Festival des clowns, des burlesques et des excentriques*, qui a eu lieu entre le 18 mai et le 2 juin 2002, sans oublier, toujours à Paris et concernant ces mêmes expressions artistiques, la saison du **Théâtre du Ranelagh** dirigé par Madonna Bouglione.

D'autres manifestations ont consacré une place significative aux arts de la piste à l'occasion de l'Année des arts du cirque, ouverture prometteuse pour les spectacles du genre à l'avenir :

- les festivals des arts de la rue : *Viva Cité* à Sotteville en juin, *Chalon dans la rue* à Chalon sur Saône en juillet, *Festival international de théâtre de rue* à Aurillac en août
- et d'autres festivals et lieu de création de référence : le *Printemps des Comédiens* en juin-juillet à Montpellier, le *Festival d'Avignon* en juillet, *Paris Quartier d'été* en juillet-août à Paris, le *Festival du vent* en octobre à Calvi et encore, les rendez-vous cirque de la Friche de la Belle de Mai à Marseille et de Chateaufallon près de Toulon, lieux qui ont développé au fil des années une politique en soutien de la création circassienne.

Sur la saison 2001-2002 on peut estimer qu'une vingtaine de manifestations repérées ont permis la diffusion des spectacles et travaux des arts du cirque en France.

## **Les expositions**

Une quinzaine d'expositions importantes ont jalonné l'Année des arts du cirque offrant au public et aux amateurs un panorama patrimonial exceptionnel d'œuvres, d'objets et de souvenirs :

- ***Roule le cirque*** : première exposition nationale de l'Année des arts du cirque avec le soutien de la Réunion des musées nationaux au Musée Auto, moto, vélo de Chatellerault sur le thème le cirque voyageur et inventeur de numéros intégrant les engins mécaniques. Cette exposition a présenté un important matériel roulant de cirque (caravanes, camions, chars de parade...).
- ***Des clowns***, à la Bibliothèque Nationale de France, crypte Richelieu qui a ouvert l'Année des arts du cirque pour évoquer les relations entre le cirque et les arts du second empire au début du XX<sup>e</sup> siècle lorsque la piste fut une source d'inspiration pour le monde du spectacle
- ***La Saga des Fratellini***, à l'initiative de l'Académie Fratellini qui dispose de la collection familiale d'œuvres et d'objets relatifs au célèbre trio de clowns et d'Annie Fratellini mais aussi d'artistes plasticiens ayant fréquenté le cirque à l'aube des avant-gardes du XXI<sup>e</sup> siècle
- ***Femmes de cirque***, avec le soutien de la SACD, exposition photographique de Catherine Hibbs sur un sujet inédit et original
- ***L'art du cirque***, exposition d'œuvres graphiques et plastiques de la collection Panem & circenses du collectionneur et historien Pascal Jacob
- ***D'air en air***, expositions de photographies de cirque de Catherine Noury, vision libre et aérienne d'artistes circassiens d'aujourd'hui
- ***Architectures de cirque*** : du permanent à l'éphémère, réalisée par le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage à Bruxelles. Maquettes, gravures, estampes pour évoquer la saga architecturale des cirques du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>
- ***L'Envers de la gardine***, le musée fait son cirque à Limoges, en collaboration avec Les arts à la rencontre du cirque, pôle régional
- ***Le Bestiaire du cirque*** du Théâtre de la Licorne, marionnettes fabuleuses accompagnant le spectacle homonyme pour un cirque d'objets domptés par des comédiens forains
- ***En route pour le cirque***, exposition-jeu au Musée en herbe au Jardin d'acclimatation à Boulogne. Un parcours ludique d'initiation au monde du cirque pour les 4-12 ans

- *Le cirque dans les collections photographiques publiques*. Sélection des œuvres photographiques relatives au cirque du Fonds national d'art contemporain (FNAC) complétée par des commandes du ministère de la Culture et de la Communication (DAP) à des photographes d'aujourd'hui (A. Fleischer, S. Moon, P. Toscani, X. Zimmermann...) soit 80 photographies présentées avec Monum' à l'Abbaye de Montmajour près d'Arles
- *Les robots font leur cirque*, exposition-spectacle d'une ménagerie foraine du cirque 360 proposant des robots et curiosités technologiques évoquant l'univers du cirque présenté à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette à Paris
- *Paris à l'heure du cirque* : regards sur le cirque 1890-1950. 120 photographies (F. Tuefferd et P. de Cordon entre autres...) réunies dans cette exposition et commentant des textes poétiques de Nerval, Queneau, Apollinaire, Cocteau, etc... à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris
- *Jours de cirque*, au Forum Grimaldi à Monaco, une exposition de Zeev Gourarier, conservateur du patrimoine au MNATP scénographiée par Raymond Sarti : exposition de grand ampleur marquant l'Année des arts du cirque, l'été 2002, qui met en valeur l'épopée des chapiteaux, des convois, des étoiles de la piste et des œuvres d'art du début du siècle ayant accompagné des artistes de légende.

### **Les rencontres et débats**

Outre les colloques nationaux , « Le cirque au risque de l'art » (BNF/HorsLesMurs), « Aspects juridiques du cirque » du CECOJI, « Droit de cité pour le cirque » à la Ville de Paris dans le cadre de la promotion de la Charte d'accueil des cirques dans les communes, de nombreux débats et rencontres ont eu lieu pendant l'Année des arts du cirque ou en préparation de celle-ci.

La diversité des thèmes traités et des interlocuteurs sollicités montre le vif intérêt que le cirque suscite.

Quelques exemples peuvent être cités :

- *Arts du cirque : les chantiers de l'action culturelle* : les 18 et 19 octobre 2000 au CNDCC de Chateaufallon à l'initiative de HorsLesMurs et avec le soutien de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ateliers sur le cirque et l'action culturelle dans le cadre des projets menés par le centre sur sa région avec notamment la collaboration de l'association Regards & Mouvements d'Alexandre del Perugia.
- *La diffusion des arts du cirque en région*, le 15 mai 2001 à Marseille, par l'Arcade de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Karwan. Echanges d'expériences et proposition de projets entre organisateurs et artistes de la région.
- *Rencontres professionnelles sur l'Année des arts du cirque*, le 7 avril 2001 à la Ferme du Buisson sur l'initiative du ministère de la Culture et de la

Communication. Ateliers et débats avec la profession sur les enjeux de l'Année des arts du cirque.

- ***Arts du cirque - arts de la rue, un métissage, des histoires***, le 2 juin 2001 pendant le festival Furies à Châlons-en-Champagne. Rencontre entre artistes et professionnels de deux mondes artistiques - les arts de la rue et le cirque - proches mais bien distincts.
- ***L'Année des arts du cirque et après ?***, le 11 janvier 2002 au Parc de la Villette, par l'ONDA et HorsLesMurs. Rencontre nationale des diffuseurs du spectacle vivant.
- ***Cirque et travail social***, le 31 janvier 2002 à la Seyne sur Mer par l'Arcade et Karwan. Faisant suite à la première rencontre internationale du Cirque et du Travail social organisée par l'association « Cirque pour tous », cette rencontre a permis d'entendre le témoignage des professionnels de cirque engagés un peu partout dans le monde sur des projets culturels et sociaux.
- ***Rencontres Agricircole***, le 1<sup>er</sup> mars 2002 au Centre des arts du cirque de Lomme. Rencontres des classes de lycées agricoles ayant participé au programme d'atelier de cirque soutenu par les ministères de l'Agriculture et de la Culture en partenariat avec trois écoles de cirque (le CNAC à Châlons en Champagne, Balthazar à Montpellier, Et vous trouvez ça drôle à Lomme) et le pôle cirque l'Agora à Boulazac.
- ***Quels intervenants et quels contenus pour quels types de transmission ?*** le 20 avril 2002 à Elbeuf dans le cadre de la manifestation « Arènes de cirque » organisée par le Cirque-Théâtre d'Elbeuf.
- ***Cirques d'aujourd'hui : qui sommes-nous ?***, le 15 juillet 2002 à Avignon par le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque. Regards croisés des acteurs du cirque sur les thèmes de les créations circassiennes, la diffusion, les choix de vie.
- ***Pratiques professionnelles et amateurs dans le cirque d'aujourd'hui***, le 26 septembre 2002 à Domont par l'ADIAM 95 – Conseil général du Val d'Oise. Journée de rencontre et d'information sur l'identité culturelle du cirque d'aujourd'hui et ses modes de transmission.

D'autres rencontres à venir :

- ***4,5 Cirque***, le 6 octobre 2002 à Besançon par le Cirque Plume et Pagnozoo, cirque équestre. Paroles de cirque en Franche-Comté et débat autour du cirque et son (ses) public(s).
- ***L'Artiste de cirque, animal politique***, le 27 octobre 2002 à Auch, débat animé par Jean-Michel Guy dans le cadre du festival CIRCA.
- ***Un fonds de soutien pour les arts du cirque, un projet réaliste ?***, le 1<sup>er</sup> novembre 2002, organisé par le Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque à l'occasion

du festival CIRCA à Auch, avec la collaboration de Circuit(s), scène conventionnée pôle cirque et HorsLesMurs.

## **Les publications**

Domaine artistique à la fois porteur d'une tradition ancienne et d'une créativité contemporaine, le cirque est un sujet riche d'approches. Les ouvrages sont des outils essentiels pour constituer, divulguer et transmettre la mémoire du cirque auprès de lectorats divers : des chercheurs aux passionnés de cirque.

Dans le cadre de l'Année des arts du cirque, la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles et le Centre national du Livre ont mis en place une « Librairie du cirque » encadrée par une convention triennale (2001-2003) avec pour objet de soutenir un programme éditorial sur le monde du cirque.

### • **Revues**

le numéro double spécial de l'Année des arts du cirque : **Cirque(s) aujourd'hui** de la revue *arts de la piste* éditée par HorsLesMurs. 96 pages, 65 articles, 25 auteurs, 80 photos : le panorama de référence des arts du cirque en France. Juin 2001.

N°819 de **Textes et documents pour la classe** (TDC) éditée par le CNDP. Préparer et favoriser les arts du cirque à l'école. Publication d'information à caractère pédagogique pour les collèges et lycées. Septembre 2001.

*Le cirque et les arts*, hors série  
Beaux Arts, Paris, juin 2002

### • **Ouvrages**

*Le cirque dans tous ses éclats*, Guy Silva

Editions Le Castor Astral, Bordeaux, février 2002

Préfacé par Jérôme Savary, un livre qui raconte le cirque de ces quarante dernières années, à travers les yeux d'un spectateur passionné, ami intime de beaucoup de personnalités de relief, tels que Pierre Etaix, Alexis Gruss, les Bouglione, Achille Zavatta...

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

*A chacun son cirque*, Centre régional des arts du cirque – Et vous trouvez ça drôle !  
Editions de la Nuit Myrtide, Lomme, juin 2001

*Droit de cité pour le cirque*, Antoine Billaud, Alexandra Echkenazi, Michel Léon

Editions du Moniteur, Paris, juillet 2001, 148 pages, Format 16 x 26 cm,

Guide pratique de l'accueil des cirques en ville, à destination des collectivités territoriales, qui présente les dispositifs d'action culturelle en faveur des arts du cirque

***Le Cirque, un art à la croisée des chemins***, Pascal Jacob

Editions Gallimard, Paris, octobre 2001, 160 pages, 160 estampes, tableaux, affiches et photographies, Format 12,5 x 18 cm

Réédition du volume de la collection "Découvertes", enrichi d'un chapitre sur le cirque contemporain

***Carnet de cirque***, Cathy Beauvallet et Manu Reisch / Que Cir Que

Editions Gallimard, Paris, novembre 2001, 96 pages quadri, Format 27 x 21 cm

De l'amitié entre les trois artistes de Que Cir Que et une illustratrice naît un livre... Dans la collection "Carnet de voyage", un ouvrage sur la compagnie Que-Cir-Que.

***La grande aventure du nouveau cirque - Centre National des Arts du Cirque***

Laurence et Gilles Laurendon. Photographies : Philippe Cibille / Catherine Noury

Editions du Cherche-Midi, Collection Beaux Livres, Paris, octobre 2001, 128 pages, 170 photographies, Format 21 x 27,5 cm.

Panorama du nouveau cirque à travers l'aventure du Centre National des Arts du Cirque : sa naissance, son projet artistique et pédagogique, l'évolution des techniques circassiennes

***Avant-garde, cirque !***, dirigé par Jean-Michel Guy Editions Autrement, Collection

Mutations n°209, Paris, novembre 2001, 256 pages, Format 17 x 24,5 cm.

Ouvrage consacré à l'aspect sociologique de l'évolution du cirque et de sa fréquentation.

Édité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Les Clowns***

***Les Acrobates***

***Les Ecuysers***

Pascal Jacob et Christophe Raynaud de Lage Editions Magellan & Cie, Collection Arts du Spectacle, Paris, novembre 2001, 70 pages, Format 17 x 22 cm.

Trois ouvrages largement illustrés sur les arts du cirque d'hier et d'aujourd'hui.

Édités avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Architectures du cirque, des origines à nos jours***, Christian Dupavillon, Editions du

Moniteur, Paris, octobre 2001, 360 pages, Environ 550 illustrations N&B et couleur, Format 19 x 30 cm.

Réédition de l'ouvrage (1<sup>ère</sup> édition 1978, épuisé) avec une réactualisation jusqu'en 2001

***L'école du cirque***, de Frédéric Durand,

Editions Biocircus, Toulouse, octobre 2001.

Ouvrage pédagogique sur le fonctionnement d'une école de cirque

***Les mots du cirque***, Catherine Zavatta – Editions Belin, Paris, novembre 2001

***Le cirque Morallès ou l'aventure d'un précurseur***, Dominique Bertault

Le masque Association, 2002, 104 pages

***Le Cirque au risque de l'art***, dirigé par Emmanuel Wallon avec les contributions de Denys Barrault, Sylvestre Barré, Sophie Basch, Olivia Bozzoni, Gwenola David, Floriane Gaber, Philippe Goudard, Zeev Gourarier, Jean-Michel Guy, Christine Hamon

Editions Actes Sud, Actes Sud - Papiers, Paris, février 2002

Ouvrage collectif à partir des travaux du colloque organisé par la BNF et HorsLesMurs en juin 2001

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Mémoires volatiles***, Jean-Michel Guy et Raymond Peyramaure, photographies Jean-Pierre Estournet

Editions L'Araignée / Compagnie Les Oiseaux fous, Déols, mars 2002

Ouvrage grand public sur l'histoire du nouveau cirque en général et sur la compagnie Les Oiseaux fous en particulier

***Circus***, Jacques Damase

Jacques Damase éditeur, Paris, mars 2002, 880 pages, format 170 x 240

Près de mille images, gravures, affiches, photos qui sentent le sable de la piste et les émotions fortes

***Regards sur le cirque***, Adrian, Jacques Fort, Thomas-Michael Gunther

Bibliothèques éditions, Paris, juin 2002

Catalogue de l'exposition « Regard sur le cirque, photographies (1880-1960) à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

***Planète cirque***, Dominique Mauclair

Editions Balzac, Baixas, juin 2002

Dix chapitres pour mieux connaître l'histoire du cirque et de son art le plus célèbre, l'acrobatie, depuis le néolithique jusqu'au cirque d'aujourd'hui.

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Jours de cirque***,

Actes Sud / Grimaldi Forum Monaco, juillet 2002.

Catalogue de l'exposition « Jours de cirque » au Grimaldi Forum de Monaco

***Arlette Gruss***, Jacques Godot

Editions Pierron, Sarreguemines, septembre 2002.

- **A paraître**

***Le Cirque d'hiver***, Sampion Bouglione et Marina Aidli

Editions Flammarion, Paris, octobre 2002

***Le cirque, voyage dans les étoiles***, Pascal Jacob

Editions Solar, Paris, octobre 2002

Un panorama du cirque aujourd'hui

***La fabuleuse histoire du cirque***, Pascal Jacob

Editions du Chêne, Paris, octobre 2002

Ouvrage illustré par Christophe Raynaud de Lage, Philippe Cibille, Dominique Colin, Stéphanie Grandguillot

***Les jongleurs***, Pascal Jacob

Editions Magellan, Paris, octobre 2002

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Extravaganza, histoire du cirque américain***, Pascal Jacob

Editions Théâtrales, Paris, automne 2002.

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

***Le Cirque, du théâtre équestre aux arts de la piste***, de Pascal Jacob

Collection "Comprendre et Reconnaître", Editions Larousse, Paris, septembre 2002

Ouvrage documenté permettant de percevoir les multiples facettes du cirque : histoire, disciplines, traditions et "dynasties" du cirque.

Edité avec le soutien de « La Librairie du cirque »

## **Les productions audiovisuelles**

De nombreux reportages ont été réalisés par les chaînes TV sur les cirques, les compagnies et les artistes à l'occasion de l'Année des arts du cirque (se reporter à la revue de presse de Zinc production).

Cependant, quelques productions significatives sont à distinguer, s'ajoutant à la filmographie du secteur :

- ***Triptyk***, Zingaro, 2001, 80'. Spectacle d'art équestre accompagné de la musique de Stravinsky (le Sacre du Printemps) et de Pierre Boulez (le Dialogue de l'ombre double)
- ***Les arts du cirque à l'école maternelle***, CNDP, 2001, 20'. Série de reportages et d'interviews d'artistes, d'enseignants, de parents qui montrent comment des enfants d'une école maternelle se sont approprié à leur niveau les "arts du cirque"
- ***Nouvelles pistes : Les Colporteurs, Que-Cir-Que, la compagnie Foraine***, 2001, 80'. Série documentaire de Bernard Schmitt et Jean-Michel Plouchard sur les nouveaux cirques
- ***Figures de cirque n°1*** et ***Figures de cirque n°2***, CNDP, 2002, 1'15" chaque cassette. Reportages de 13' produits par le CNDP sur plusieurs compagnies de cirque : Théâtre du Centaure, Didier Pasquette, Les Acrostiches, Les Nouveaux Nez, Jérôme Thomas, Circus Ronaldo...
- ***Regards sur les arts du cirque en France***, AFAA, 2002, 70'. Deux cassettes réalisées par l'AFAA à l'occasion de l'Année des arts du cirque 2001/2002. Extraits de spectacles de 24 compagnies de nouveau cirque : Les Arts Sauts, François Chat... et compagnie, Compagnie Chant de Balles, Les Colporteurs, Festina Lente-

F.Lattuada, Cirque Désaccordé, Compagnie Ici et Là et l'Ebauchoir, Cirque Ici, Théâtre du Centaure, BP Zoom, Les Cousins, Les Nouveaux Nez, Compagnie Jérôme Thomas, Collectif AOC, Pocheros, Les Acrostiches, Compagnie Vent d'Autan, A&O, Cahin Caha, Anomalie, Cirque Plume, Cirque Baroque, Compagnie Non Nova, Compagnie Pré-O-C-Coupé

- *Un rêve de cirque* de Charles Picq, avec la collaboration de Jean-Michel Guy, Arte et CNDP 2002, 72'. Extraits de spectacles de compagnies de cirque actuel : Cirque Arlette Gruss, La Famille Morallès, Compagnie Jérôme Thomas, Vent d'Autan, Cahin Caha, Lunatic, Anomalie, Arts Sauts... Tous ces numéros sont montrés dans un joyeux désordre orchestré par Les Nouveaux Nez, personnages burlesques qui nous entraînent de tableaux en tableaux, d'aventures en accidents, d'acrobaties en jongleries en passant par la contorsion, le trapèze, le dressage...

**- III -**

## **LE BILAN FINANCIER**

<b>BILAN FINANCIER</b> <b>ANNEE DES ARTS DU CIRQUE</b>	Nombre aides 1999	<b>Budget 1999</b>	Nombre aides 2000	<b>Budget 2000</b>	Nombre aides 2001
<b>Budget du ministère de la Culture et de la Communication pour les arts du cirque</b>					
<b>Total aides aux compagnies</b>		<b>2 061 568</b>		<b>2 223 164</b>	
<i>Total fonctionnement DMDTS DRAC</i>	21	1 268 376	27	1 643 400	32
<i>Total création DMDTS DRAC</i>	32	793 192	27	579 764	29
<b>Aide à la résidence</b>					13
<b>Aide à l'itinérance</b>					
<b>Total pôles</b>		<b>307 947</b>		<b>493 935</b>	<b>11</b>
<b>Total festivals, événements et autres lieux de diffusion</b>	<b>6</b>	<b>306 423</b>	<b>11</b>	<b>501 252</b>	<b>10</b>
<b>Centre de ressources : Hors Les Murs (part cirque)</b>	1	320 143	1	320 143	1
<b>Événements et partenariats Année des arts du cirque</b>				<b>48 784</b>	
<b>Total formation</b>	<b>17</b>	<b>3 483 460</b>	<b>24</b>	<b>3 812 902</b>	<b>22</b>
<i>Formation supérieure (CNAC, Rosny, Fratellini)</i>	3	3 170 940	3	3 376 746	3
<i>Autres aides formation (écoles pré-professionnelles, interventions diverses)</i>	14	312 520	21	436 157	19
<i>Pôle national de ressource (PNR)</i>					
<b>Total aides aux organismes professionnels (fédération, syndicat)</b>	<b>2</b>	<b>137 204</b>	<b>2</b>	<b>137 204</b>	<b>2</b>
<b>Onda (garanties cirques)</b>	<b>39</b>	<b>124 170</b>	<b>46</b>	<b>132 128</b>	<b>55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 740 915</b>		<b>7 669 513</b>	
<b>Augmentation du budget 1999-2002</b>					
<i>soit en FF (pm)</i>					

**- IV -**

## **LE BILAN PRESSE**

## Presse écrite

### **Nombre de supports :**

Quotidiens : 42 titres  
Hebdomadaires : 20 titres  
Mensuels, bimensuels et trimestriels : 20 titres  
Quotidiens / agences de presse : 12 titres  
Hebdomadaires : 34 titres  
Mensuels et Bimensuels : 39 titres  
Bimestriel : 11 titres  
Trimestriels : 11 titres  
Sites Internet : 6

**Nombre d'articles en presse régionale :** 201 articles

**Nombre d'articles en presse nationale :** 468 articles

## Liste des supports régionaux

### **Quotidiens**

Centre Presse	La Tribune / Le Progrès
Dernières Nouvelles d'Alsace	La Voix du Nord
Journal Yonnais	Le Courrier Picard
L'Agathois	Le Journal de Saône-et-Loire
L'Est Républicain	Le Journal du Pays Basque
L'Eveil de la Haute-Loire	Le Pays
L'Observateur	Le Petit Gersois
L'Union	Le Progrès
L'Yonne Républicaine	Le Télégramme
La Dauphiné Libéré	Lyon Figaro
La Dépêche du Dimanche	Midi-Libre
La Dépêche du Midi	Nice Matin
La Gazette du Gers	Nord Eclair
La Liberté de l'Est	Nord Littoral
La Manche Libre	Ouest France
La Marseillaise	Paris Normandie
La Montagne	Pays Choletais
La Nouvelle République du Centre Ouest	Presse Océan
La Presse de la Manche	Sud-Ouest
La Provence	Télégramme de Brest
La République du Centre	Vendée Matin

### **Hebdomadaires**

Angers Poche	César
Autrement Dit	Dimanche Ouest-France
Bonjour	

Toutes les Nouvelles de Versailles  
et de Saint-Quentin-en-Yvelines  
Femina Hebdo Nord Pas de Calais  
Flash  
Intramuros  
La Marne  
La République de Seine et Marne  
La Semaine du Pays Basque

La Tribune  
Le Journal des Amiénois  
Métro Lyon  
Ô Toulouse  
Off Dimanche  
Pont du Gard  
Sortir  
Tout Toulouse

### **Mensuels, bimensuels et trimestriels**

Affiche Magazine  
Auch Magazine  
Biarritz Magazine  
Bretagne Circus  
Champs-sur-Marne Magazine  
Contact  
Egunkaria (basque)  
Hic  
La Lucarne  
La Vie Nouvelle

Le Courrier de l'Ouest  
Le Journal de la Manche  
Le Journal de Lille  
Le Relais Ville de Vitry  
Midi-Pyrénées  
Normandie Magazine  
Roche Mag  
Val d'Oise et Compagnies  
Val Magazine  
Vivre à Angers

### **Supports nationaux**

#### **Quotidiens / agences de presse**

AFP  
France Soir  
L'Humanité  
La Croix  
La Tribune  
Le Figaro

Le Monde  
Le Parisien  
Les Echos Week-End  
Libération  
Mon Quotidien  
Plurimédia

#### **Hebdomadaires**

A Nous Paris  
Actualité Juive Hebdo  
Aden / Supplément Le Monde  
Affiches Parisiennes et  
Départementales  
Elle  
Femme Actuelle  
Figaro Magazine  
Figaroscope  
Gala  
L'Agenda Politique Hebdomadaire

L'Express  
L'Humanité Hebdo  
L'Officiel des Spectacles  
La Voix des Communes  
Le Figaro Etudiant  
Le Journal du Dimanche  
Le Monde Télévision  
Le Nouvel Observateur  
Le Point  
Les Inrockuptibles  
Madame Figaro

Marianne  
Média Pub  
Options au Cœur du Social  
Paris Boum Boum  
Pariscope  
Pélerin Magazine  
Politis

Première Heure  
Télérama  
TV Magazine  
VSD  
Zurban  
Zurban Kids

### **Mensuels et bimensuels**

Acteurs  
Actualités de la Scénographie  
Au Fil du Mau  
Avantages  
Beaux-Arts Magazine  
Calendrier Prévisionnel événementiel  
Canal  
Centre d'Animation Magazine  
Epok  
Europ Magazine  
France TGV  
Frimousse  
Infos Jeunes  
Isa  
Kaskade  
La Lettre d'Information de l'Arcade  
La Lettre d'Information du  
Ministère de la Culture et de la  
Communication  
La Lettre du Spectacle  
La Lettre ORCCA

La Nouvelle Vie Ouvrière  
La Scène  
La Terrasse  
Le Journal de Couleur Cirque  
Le Monde de l'Education  
Le Moniteur  
Nova Magazine  
Pam Loisirs  
Parade  
Paris Le Journal  
Phosphore  
Pleine Vie  
Point d'Appui  
Policultures  
Regards  
Relais JS  
TDC  
Time Out Paris  
Toboggan Mag  
Top Famille

### **Bimestriels**

Anim'Magazine  
Cassandra  
Comme la Ville  
Journal de la Cité de la Musique  
L & A Spectacles  
Lettre d'Information - SACD

Mag DDO  
Paris Mômes  
Revue EPS  
Trottoir  
Voisins Voisines

### **Trimestriels**

Actes  
Action Spectacles  
Bougez en Ile-de-France  
CNDP  
Le Bulletin HorsLesMurs  
Le Cirque dans l'Univers

Mouvement  
Rézo International  
Spectacle  
Spring  
Starter Plus  
Arts de la piste

## **Sites Internet**

Cityvox.com  
Coulisses  
Lebab.com  
Parispremiere.fr  
Webcity.com

Webglobeinfos.com  
horslesmurs.asso.fr  
circostrada.org  
anneeducirque.com

## **Presse audio-visuelle**

Radios nationales : 26  
Radios en région : 26  
Télévisions : 28

## **Radios**

Aligre FM “l'éléphant est dans le jardin”  
BBC Radio “Agenda culture”  
BFM “Agenda Culture”  
Europe 2 (Bayonne), “Agenda culture”  
Europe 2 Bourgogne, “Agenda culture”  
Euskal Irratiak (Bayonne), “Agenda culture”  
FMR (Elbeuf)  
France Bleu Auxerre, “Agenda culture”  
France Bleu Bayonne, “Agenda culture”  
France Bleu Drôme/Ardèche  
France Bleu Gard/Lozère, “Agenda culture”  
France Bleu Nord “Agenda”  
France Bleu Paris “Journal”  
France Bleu Paris “Demain je commence”  
France Bleu Paris “Le fil de Paris”  
France Bleu Picardie, “Agenda culture”  
France Culture “Atelier de création radiophonique”  
France Culture “Libre scènes”  
France Culture “Passage à l'acte”

France Culture “Profession spectateur”  
France Culture “Vivre sa ville”  
France Culture, émission d'Yvan Amar  
France Info (antenne de Lille)  
France Info “journal”  
France Info “Sortir, écouter, voir”  
France Inter “2000 ans d'histoire”  
France Inter “Alter ego”  
France Inter “Dépaysage”  
France Inter “La partie continue”  
France Inter “le 7h-9h”  
France Inter “le 13h-14h”  
France Inter “Le téléphone sonne”  
France Inter “L'humeur vagabonde”  
France Inter “Nocturnes”  
Oui FM “Les bons plans”  
Radio Accord (Poitiers)  
Radio Bellovac  
Radio Campus (Lille) “Quoi de neuf ?”  
Radio Libertaire  
Radio MTI (Bourg St Andéol)  
Radio Nostalgie (Bourg St Andéol)  
Radio Pastel (Lille)  
Radio Présence (Toulouse) “Les feux de la Rampe”

Radio Vibration (Blois) , “Agenda culture”  
RFI “Culture vive”  
RFI “journal”  
RFI “La danse des mots”

RFM (Bayonne), “Agenda culture”  
ROC FM (Lille) “Agenda”  
RTL Toulon, “Agenda culture”  
RTL2 (antenne de Lille)

## **Télévisions**

ARTE, documentaire  
ARTE, fiction  
Canal Coquelicot, “Agenda culture”  
Chaîne Régions/France  
Télévision “Des sourires et des hommes”  
France 3 “Ile-de-France et Compagnie”  
France 3 Bayonne  
France 3 Bourgogne, “19/20”  
France 3 Centre  
France 3 Champagne-Ardenne “19/20”  
France 3 Franche-Comté  
France 3 Ile-de-France “19/20”  
France 3 Lille “19/20”  
France 3 Orléans, “19/20”

France 3 Poitiers “19/20”  
France 3 Rhône-Alpes  
France 3 Sud “19/20”  
France 3 Toulon  
France 5 “Figures de cirque”, série de sujets de 13 minutes  
France 5 “Les maternelles”  
France 5 “Ubik”  
M6 Toulouse “le 6 minutes”  
Paris Première “Rive droite, rive Gauche”  
Santé Vie  
TF1, journal de 13h  
TF1 “Journal de 20h”  
TLT “Près de chez vous” (Toulouse)  
TV Shangai, mars/avril 2002  
TV5

- V -

## LES INSTANCES

## **Les instances de l'Année des arts du cirque**

Deux instances ont accompagné le ministère de la Culture et de la Communication dans la mobilisation et la réflexion sur l'élaboration des actions et mesures prises en faveur du secteur dans le cadre de l'Année des arts du cirque.

### **Le comité d'honneur**

Installé le 27 juin 2000, sous la présidence du ministère de la Culture et de la Communication, et composé de 22 membres, le comité d'honneur réunit des représentants des associations d'élus, des milieux artistiques et professionnels circassiens, des écoles de cirque, de la presse ainsi que d'autres personnalités qualifiées. Outre un rôle de promotion de l'Année des arts du cirque, le comité d'honneur joue un rôle de consultation vis-à-vis du comité de pilotage sur les sujets de fonds que ce dernier traite.

#### **Composition du comité d'honneur :**

- Elus  
Philippe Marie - député-maire d'Elbeuf
  
- Représentants de grandes associations d'élus :  
Serge Flandin, président de la FNCC  
Pierre Bourguignon, Président de l'Association des maires de villes et banlieues, député-maire de Sotteville les Rouen
  
- Représentants des milieux artistiques et professionnels circassiens  
Sampion Bouglione, directeur du Cirque d'Hiver  
Alain Pacherie, directeur du cirque Phénix et président du syndicat des cirques franco-européens  
Alexis Gruss, directeur du Cirque à l'ancienne Alexis Gruss  
Gilbert Edelstein, directeur du cirque Pinder et président du syndicat national du cirque  
Adrienne Larue, compagnie Larue Foraine et présidente du Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque  
Bernard Kudlak, directeur du Cirque Plume  
Jérôme Thomas, directeur de la compagnie Armo-Jérôme Thomas
  
- Représentants des écoles de cirque  
Louis Joinet, magistrat et président du CNAC  
Paul Fratellini, président de l'école nationale de cirque Annie Fratellini  
Christophe Crampette, directeur du Centre régional des arts du cirque de Lomme et président de la Fédération française des écoles de cirque

- Autres artistes ou créateurs  
Philippe Decouflé, chorégraphe

- Presse

Laure Adler, directrice de France Culture

Pierre-André Boutang, producteur (Arte)

Catherine Millet, rédactrice en chef d'Art Press

Dominique Forette, membre du conseil économique et social, et rapporteur d'un avis sur les arts de la piste (1998) - Fédération CGT

- Autres personnalités

Martine Tridde, Fondation Paribas

Pierre Santini, président de l'ADAMI

Emmanuel Wallon, président de HorsLesMurs

Bernard Latarjet, président de l'EPPGHV

Yves Deschamps, ancien inspecteur général à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

### **Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage (liste) a été présidé par Bernard Latarjet, Président du Parc et de la Grande Halle de la Villette et dont le secrétariat général a été confié à l'association HorsLesMurs (direction : Jean-Luc Baillet).

Cette instance rassemblant des nombreux professionnels et les représentants des administrations compétentes s'est réunie plus d'une dizaine de fois. Elle a notamment organisé ses travaux à travers de trois commissions de travail : Education artistique et formation, International et Patrimoine. L'ensemble de ses propositions seront récoltées et rendues consultables.

#### Composition du comité de pilotage :

Président : Bernard Latarjet, président du Parc de la Villette

Membres :

Catherine Ahmadi, sous-directrice de la Création et des Activités artistiques à la DMDTS

Marie Moreau-Descoings, inspectrice théâtre, conseillère arts de la rue et arts du cirque à la DMDTS

Elena Dapporto, chargée de mission arts de la rue et cirque à la DMDTS

Michel Roussel, conseiller théâtre DRAC Rhône-Alpes

Jean-Michel Guy, ingénieur de recherche au Département des études et de la prospective, Direction de l'administration générale

Jean-François Chaintreau, chef de la mission éducation artistique au ministère de l'Éducation nationale

Dominique Billet, chef du bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales, ministère de la Jeunesse et des Sports

Emmanuel Wallon, président de HorsLesMurs

Eric Lebas, chargé de mission pour les nouvelles formes des arts de la scène et le cirque à l'AFAA

Jean-Luc Baillet, directeur de HorsLesMurs

Fabien Jannelle, directeur de l'ONDA

Marc Fouilland, directeur de l'association Circuit/pôle régional d'Auch

Jean-Pierre Marcos, directeur des Affaires culturelles de la ville d'Amiens

Bernard Turin, directeur du Centre national des arts du cirque

Laurent Gachet, directeur de l'École nationale de cirque Annie Fratellini

Nicole Girard, directrice pédagogique d'Arc-en-cirque, école de Chambéry-le-Haut

José-Manuel Gonçalves, directeur de la Ferme du Buisson – Scène nationale de Marne-la Vallée

Marie-Laurence Lesprit, directrice de l'Espace Athic d'Obernai

Laurence de Magalhaes, Compagnie Les Arts Sauts

Christian Taguet, Cirque Baroque

Maripaule B., Compagnies Marie-Paule B-Philippe Goudard

Alexandre Bouglione, Cirque Romanès

Raoul Gibault, directeur du Cirque Medrano

\* \* \* \* \*

Coordination de l'opération « 1,2,3... cirque ! » : Cécile Delalande, rattachée au comité de pilotage

Chargé de production de l'opération « Jeunes Talents de cirque » : Scènes de cirque (tél. 01 43 40 48 60)

Relations presse de l'Année des arts du cirque : Zinc Production (tél. 01 49 29 00 08)